

Le Vigean

BULLETIN MUNICIPAL N° 35



Jeux au sol réalisés dans la cour d'école lors du chantier d'été 2018 – MJC champ libre



Jeux au sol réalisés dans la cour d'école lors du chantier d'été 2018 – MJC champ libre



Jeux au sol réalisés dans la cour d'école lors du chantier d'été 2018 – MJC champ libre

Décembre 2018

Sommaire

VŒUX DU MAIRE.....	3
VIE MUNICIPALE.....	4-17
Finances communales - Budget	4-7
Tarifs 2019	8
L'école	9
Assistance sociale – Lieux Accueil Enfants Parents.....	9-10
Infos et travaux	11-12-13
Histoire de la commune.....	14-15
ANNUAIRE ECONOMIQUE.....	16-17
VIE ASSOCIATIVE	18-33
Liste des associations locales.....	18
Association des parents d'élèves.....	19
ACCA	20
Donneurs de Sang Bénévoles.....	21-22
A.R.N.I.	23
Association Culture et Loisirs.....	24
Club Amitié et Loisirs	25
Comité du Plan d'eau.....	26
Club de Gym.....	26
Anciens combattants	27
Club de tennis cantonal	28
MJC Champ Libre	29-30
ADMR.....	31
A.S.E.P.P.	32-33
BON A SAVOIR.....	34-43
Eaux de Vienne	34-35
Sorégies.....	35
Sud Vienne Poitou.....	37
SOLiHA	37-38
Présence verte services	38
Mission locale	39
FNATH	40
SIMER.....	41
La parole est à vous – Médaille de la famille française	42
Calendrier.....	43



Quand les vents sont contraires... le bateau peine à avancer...



Le projet éolien des Fouillarges – initié – par l'équipe municipale précédente, a été le prétexte pour une majorité de ce conseil municipal d'installer une opposition latente et sournoise au sein de notre groupe ; allant même jusqu'à refuser de voter le budget !

Nous sommes loin de l'esprit d'équipe du départ !... Dommage !...

Vous avez été nombreux à manifester votre mécontentement et votre incompréhension. Je vous remercie de votre soutien.

La Cour des Comptes et la Préfecture ont finalement ordonné le règlement d'office de notre budget, considérant que notre commune dispose d'une bonne situation financière, comparée à d'autres communes moins bien loties, et cela grâce notamment à l'action de nos anciens élus ; ne l'oublions pas.

Il nous reste en gros une année de mandat... N'ajoutons pas aux difficultés externes de tous ordres, nos divisions stériles internes. Sachons transmettre à nos successeurs la suite de nos travaux dans de bonnes conditions !

- La poursuite du Programme **Val de Vienne Sensation**, sous l'égide d'une **Structure Juridique** permettant à nos communes d'investir dans de nouvelles réalisations.
- La construction de notre Bâtiment d'accueil répondant à tous ces besoins.
- Le réaménagement de la place du viaduc qui entre aussi dans ce dispositif en plus des possibilités de parking offertes.
- Un **Projet d'Ecole** à retravailler dans la perspective de la rentrée prochaine.
- La création d'un véritable **Projet Pédagogique** autour de notre Sentier à thème « Histoire d'Eaux » en collaboration avec le CPA de Lathus et le Syndicat départemental Eaux de Vienne-Siveer.
- La mise en route d'un **Lieu de Vie** accueillant et chaleureux autour et dans les locaux de notre Agence Postale-Bibliothèque.
- La poursuite des multiples dossiers obligatoires que sont le PLUi, la Défense Incendie communale qui va exiger des budgets importants à venir, le Plan Communal de Sauvegarde, la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et protection inondations) etc...
- Les opérations d'entretien de l'ensemble de notre patrimoine, bâti, routier, rural, etc...

Toutes les bonnes volontés sont invitées à nous rejoindre et à travailler avec les membres du conseil municipal qui souhaitent avancer sur le chemin du progrès.

Je les remercie à l'avance, comme je remercie bien sincèrement toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour faire de cette commune un lieu propre, accueillant et vivant, avec une pensée particulière pour le Personnel communal dans son ensemble.

A chacune et chacun d'entre vous je présente mes vœux les plus sincères de **Bonne et Heureuse Année 2019** et surtout, qu'elle vous garde en **Bonne Santé**.

Quelle soit aussi plus douce pour tous ceux qui ont souffert et qui ont perdu un être cher.

Pierre Gourmelon

Finances communales – Budget 2018

Pour l'année 2018, le budget de la commune qui, dans un premier temps, n'a pas été voté, à la majorité, par les conseillers municipaux, a été réglé d'office et rendu exécutoire par arrêté préfectoral n° 2018-DCL/BFLCB/n°161 en date du 3/08/2018. Jusqu'à cette date, comme chaque année, en qualité d'exécutif de la commune, le maire est autorisé à mettre en recouvrement les recettes et d'engager, liquider et de mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Pour l'année 2018, la continuité de la gestion de la communes a bien été assurée, sans aucune entrave à la bonne marche des services : mairie, école, agence postale, bibliothèque, service technique.....

Il en est de même pour toutes les dépenses de la section d'investissement votées et engagées au 31/12/2017, inscrites en report au compte administratif 2017 et reprises d'office au budget 2018.

Tous les nouveaux investissements ont été repris et rendus exécutoires par l'arrêté préfectoral du 3/08/2018. Pour tous les travaux d'investissement, il a été demandé des subventions (Etat : DETR – DSIL, Conseil départemental, CCVG) pour un total de 291 013 €. 1^{ère} adjointe chargée des finances, Colette Wagon

● COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ●

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTATS REPORTES 2017		1 717 832,36	389 983,57	
OPERATIONS DE L'EXERCICE	616 187,04	1 102 639,68	278 315,96	627 600,10
TOTAUX	616 187,04	2 820 472,04	668 299,53	627 600,10
RESULTATS CLOTURE		2 204 285,00		- 40 699,43
Restes à réaliser			239 198,75	
RESULTATS DEFINITIFS		2 204 285,00		- 279 898,18
AFFECTATION 2018		1 924 386,82		279 898,18
		002		1068

● BUDGET PRIMITIF 2018 ●

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTATS REPORTES	-	1 924 386,82	40 699,43	-
AFFECTATION 2017 (c/1068)	-	-	-	279 898,18
OPERATIONS DE L'EXERCICE	683 989,00	1 010 808,18	1 490 000	41 130,82
<i>Reste à réaliser 2017</i>			239 198,75	
REMBT EMPRUNTS (c/66)	30 876,00		46 300,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (c/67)	256,00			
VIREMENT ENTRE SECTION (c/023)	1 595 374,00			1 595 374,00
OPERATION ORDRE BUDGETAIRE (c/042)	-			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (c/20)			204,12	
SUBVENTIONS EQUIP. VERSEES (c/204)				
DEPENSES IMPREVUES	50 000,00		100 000,00	-
TOTAUX	1 360 495,00	2 935 195,00	1 916 403,00	1 916 403,00

● PREVISIONS BUDGETAIRES 2018 – Section de Fonctionnement ●

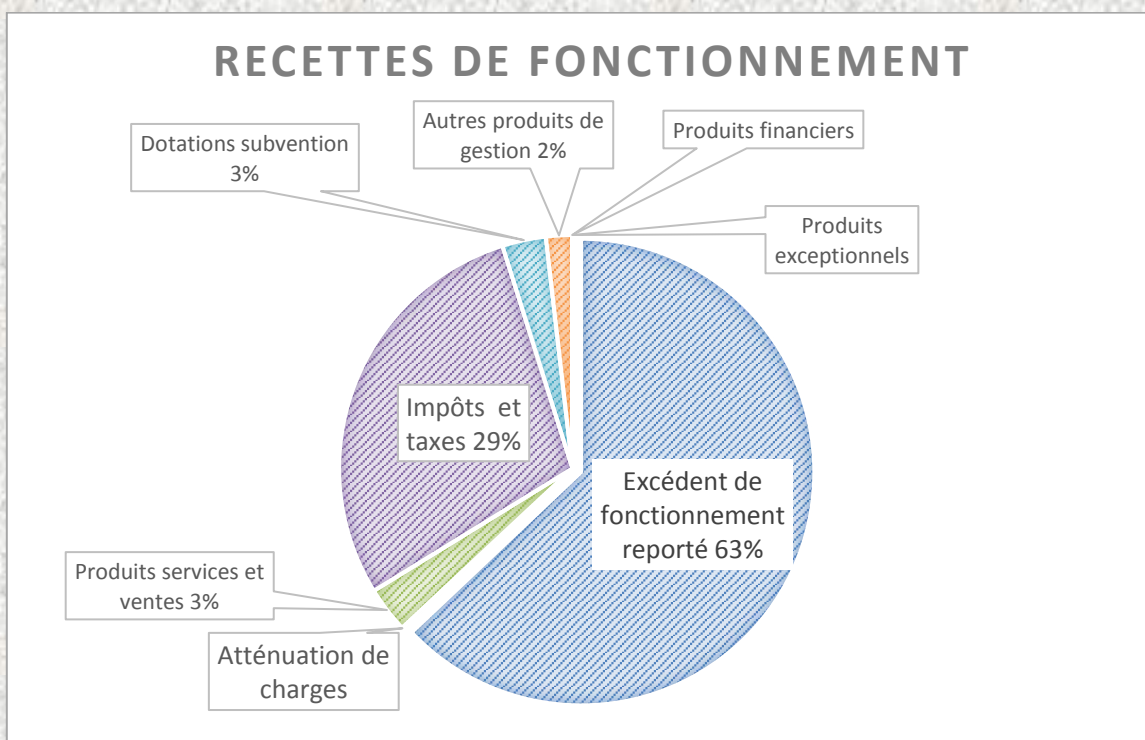
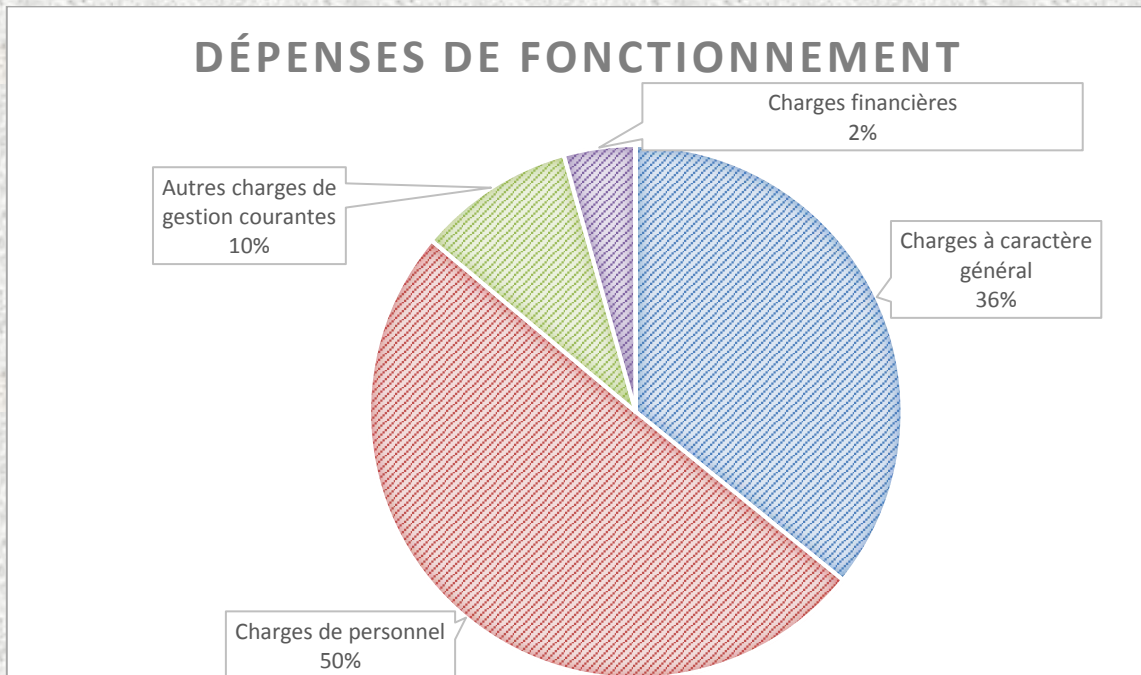
		DEPENSES	RECETTES
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	256 371,00	
60	ACHAT ET VARIATION STOCKS	91 750,00	
61	SERVICES EXTERIEURS	93 750,00	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	67 891,00	
63	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 980,00	
12	CHARGES DE PERSONNEL	359 406,00	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	27 700,00	
63	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 820,00	
64	CHARGES DE PERSONNEL	336 525,00	
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	68 212,00	
66	CHARGES FINANCIERES	30 876,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	256,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	50 000,00	
	S/TOTAL	765 121,00	
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	1 595 374,00	
	TOTAL	2 360 495,00	
002	EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTE		1 924 386,82
13	ATTENUATION DE CHARGES		2 000,00
70	PRODUITS SERVICES & VENTES		86 600,00
73	IMPOTS ET TAXES		789 900,00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS		82 558,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION		49 500,00
76	PRODUITS FINANCIERS		50,18
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		200,00
	S/TOTAL		1 010 808,18
	TOTAL	2 360 495,00	2 935 195,00

● PREVISIONS BUDGETAIRES 2018 – Section d'Investissement ●

N°	OPERATIONS D'EQUIPEMENT	DEPENSES	RECETTES
0119	TRAVAUX VOIRIE DIVERSE (<i>Travaux d'urgence du Viaduc, aménagement VRD place du Viaduc</i>)	295 000,70	
0120	TRAVAUX VOIRIE CCVG (<i>travaux sur voirie communale</i>)	162 000,00	
0121	TRAVAUX DE BATIMENTS (<i>construction sanitaires publiques place du Viaduc. Mise en conformité électrique et pose dispositif sécurité sur bâtiments communaux. Accessibilité ERP. Travaux Eglise</i>)	207 000,00	
0128	ECLAIRAGE PUBLIC (<i>fourniture et pose de nouvelles lanternes d'éclairage public</i>)	5 000,00	
0131	ACQUISITION TERRAINS ET BATIMENTS (<i>échanges chemins ruraux</i>)	15 000,00	
0180	ACQUISITION MATERIEL (<i>Karcher, mobilier...</i>)	34 000,00	8 130,00
1401	AMENAGEMENT AIRE LOISIRS VIADUC BOURPEUIL (Val de Vienne Sensation) (<i>construction bâtiment d'accueil, aménagement terrain jeux, etc.</i>)	772 000,00	
	TOTAL TRAVAUX 2018	1 490 000,70	8 130,00
	REPORTS TRAVAUX 2017	239 198,75	
	TOTAL TRAVAUX	1 729 199,75	8 130,00
16	EMPRUNT/REMBT CAPITAL	43 300,00	2 500,82
10	FCTVA		30 500,00
020	DEPENSES IMPREVUES	100 000,00	
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES	204,12	
024	PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS		
	Sous/Total	143 504,12	33 000,82
	DEFICIT/EXCEDENT REPORTES N-1	40 699,43	
	1068 /AFFECTATION RESULTAT 2017		279 898.18
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT		1 595 374,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		
	TOTAL GENERAL	1 916 403,00	1 916 403,00

● Taux d'imposition des taxes locales ●

	Taux communal	Base d'imposition	Produit fiscal
Taxe d'habitation	9,32 %	640 097,00	59 657,00
Taxe foncière bâti	11,50 %	1 509 000.00	173 535.00
Taxe foncière non bâti	25,38 %	151 900.00	38 552.00
Total			271 744,00



Tarifs 2019

↳ ECOLE

- ◆ **les repas**
 - Enfant 2,40 €
 - Adulte 5.10 €
- ◆ **le transport scolaire :**
 - Taxi** par trimestre :
 - Pour le 1^{er} enfant : 38,00 €
 - Pour le 2^e enfant : 26,00 €
 - À partir du 3^e enfant : Gratuit

↳ CIMETIERE

- ◆ concession pour 50 ans 75,00 €/m²

↳ COLUMBARIUM

- ◆ concession 15 ans 300,00 €
- ◆ concession 30 ans 600,00 €
- ◆ vacation 20,00 €

↳ COPIES

- ◆ papier A4 noir et blanc 0,20 €
- ◆ papier A4 couleur 0,50 €
- ◆ papier A3 noir et blanc 0,40 €
- ◆ papier A3 couleur 1,00 €
- ◆ disquette 1,80 €
- ◆ CD Rom et étiquettes 2,75 €

↳ MATÉRIEL

- ◆ Table 2,00 €
- ◆ Bancs + chaise 1,00 €
- ◆ Estrade 20,00 €

↳ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- ◆ Adhésion adulte annuelle 5,00 €
- ◆ Adhésion – de 18 ans Gratuité

SALLE LES PRADELLES	SANS CHAUFFAGE		AVEC CHAUFFAGE	
	LE VIGEANT	HORS COMMUNE	LE VIGEANT	HORS COMMUNE
Associations	Bilan nombre de jours			
Particuliers et entreprises (1 jour)	130,00 €	160,00 €	160,00 €	190,00 €
Particuliers et entreprises (2 jours)	190,00 €	235,00 €	190,00 €	280,00 €

Location tente de réception (pour les particuliers résidant sur la commune)	Le transport est assuré par la commune. Le montage et le démontage de la tente de réception est assuré par le loueur avec l'assistance d'un agent communal.	
	<i>Gratuit pour les associations une fois dans l'année.</i>	
	Le week-end	150 €

Pour toutes locations (salles, matériel communal, et tente de réception), et mise à disposition de la sono et/ou du vidéoprojecteur, il est rappelé qu'en cas de dégradations lors de l'utilisation, ces dernières seront à la charge du loueur et qu'un avis de somme à payer lui sera adressé du montant du préjudice.

Après une fin d'année scolaire sous la menace d'une fermeture de classe, la rentrée s'est effectuée avec un effectif de 33 élèves répartis en 2 classes :

En maternelle : Nous avons le plaisir d'accueillir Madame Magali MARQUOIS-MEILLET qui a en charge 13 élèves. Elle assure également la direction. Elle est à 80 % donc, le mardi, est remplacée par Monsieur François DURANT.

En primaire : Monsieur Guillaume GIRAUD a 20 élèves répartis du CE1 au CM2.

L'école est revenue à la semaine de 4 jours.

Pour répondre aux besoins de quelques familles, nous avons revu les horaires de garderie :

- 7 heures 15 – 8 heures 30

- 12 heures – 14 heures

- 16 heures 30 – 19 heures

La garderie est gratuite.

Il n'y a plus d'activités périscolaires ce que je déplore mais la mise en place d'activités le mercredi avec le « Plan mercredi » nous oblige à nous déclarer en accueil de loisirs et à obtenir un label...alors rien de simple !!!!

Le ramassage scolaire, géré par la Région, est assuré par les transports Martin...

Malheureusement, la Direction des transports nous impose des règles strictes concernant les lieux de ramassage des enfants...

La municipalité, toujours présente pour soutenir les projets des enseignants et de l'APE, a participé au financement du voyage en Auvergne pour les élèves de Mr Giraud en juin dernier, au spectacle de Noël, etc....

Cette année c'est le Mont Saint Michel qui est à l'étude pour le prochain séjour...

Pour les petits, des sorties sont également prévues mais sans nuitées...

Nous allons devoir travailler sur un projet d'école dans la perspective de la rentrée prochaine.

Adjointe chargée de l'école, du social, Corinne LAURENDEAU

Assistante Sociale

Marie AMIA assure les permanences du Service social sur le canton de L'Isle-Jourdain - Uniquement sur rendez-vous au 05 49 91 11 03 - A la MJC Champ Libre Isle-Jourdain : les mardis de 9h à 12h

Lieux Accueil Enfants Parents

Les lieux enfants-parents sont ouverts 2 jeudis matins par mois à Le Vigeant de 9h15 à 12h15.

C'est un lieu où l'on peut partager un moment de détente avec son enfant, dans un endroit calme, aménagé d'un espace adapté aux jeunes enfants et d'un espace pour les adultes.

L'adulte peut bénéficier de la présence et de l'écoute de professionnelles accueillantes afin d'échanger sur les relations enfants-parents, dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat.

La participation des familles se fait sans réservation, néanmoins, une adhésion pour l'adulte et l'enfant est obligatoire... Avec une adhésion, l'adulte et l'enfant peuvent se rendre sur tous les lieux d'accueil

(Communes de Le Vigeant, l'Isle-Jourdain, Adriers et Availles-Limouzine).





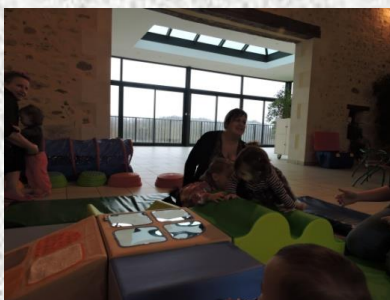
LIEUX ACCUEILS ITINERANTS
ENFANTS 0/6 ans
PARENTS

Détente - Rencontre - Ecoute

Partage convivialité

Accueil gratuit
Sans inscription

L'Isle Jourdain,
Availles Limouzine,
Le Vigeant,
Adriers.

Si vous souhaitez faire partie du réseau et recevoir toutes les informations liées à la petite enfance et à la parentalité, transmettez par mail vos coordonnées internet à :

Animenfance.mjc@orange.fr

Ou 05 49 48 94 00

MJC Champ Libre

Lieux Accueil Enfants Parents - 2019

Accueil entre
9h15 et 12h15

L'ISLE JOURDAIN Av de la Vienne	AVAILLES LIMOUZINE Salle multi activités	LE VIGEANT Salle des pradelles	ADRIERS La Maisonnée	Proposition d'éveil au goût
Mardi 8 janvier	Vendredi 11 janvier	Jeudi 17 janvier	Vendredi 18 janvier	L'Amande
Mardi 22 janvier	Vendredi 25 janvier	Jeudi 31 janvier	Vendredi 1 février	Les Agrumes
Mardi 5 février	Vendredi 8 février	Jeudi 14 février	Vendredi 15 février	La Mangue
Mardi 5 mars	Vendredi 8 mars	Jeudi 14 mars	Vendredi 15 mars	Laitage
Mardi 19 mars	Vendredi 22 mars	Jeudi 28 mars	Vendredi 29 mars	Le Miel et les épices
Mardi 2 avril	Vendredi 5 avril	Jeudi 11 avril	Vendredi 12 avril	Râpé de légumes
Mardi 30 avril	Vendredi 3 mai	Jeudi 9 mai	Vendredi 10 mai	Chocolat
Mardi 14 mai	Vendredi 17 mai	Jeudi 23 mai	Vendredi 24 mai	L'Olive
Mardi 4 juin	Vendredi 7 juin	Jeudi 13 juin	Vendredi 14 juin	Fruits de saison
		Samedi 29 juin		Pique-Nique partagé
Mardi 18 juin	Vendredi 21 juin	Jeudi 27 juin	Vendredi 28 juin	Eveil au goût partagé

Pique-Nique partagé inter LAEP - Samedi 29 juin - LE VIGEANT - 11h / 14h

Déroulement des lieux Accueils Enfants / Parents Itinérants

L'accueil : l'enfant de 0 à 6 ans et son parent ou adulte référent sont accueillis entre 9h15 et 12h15, chaque adulte est responsable de l'enfant pendant la durée de l'accueil. Les lieux d'accueils sont accessibles aux futurs parents.

L'enfant en présence rassurante de l'adulte, qui l'accompagne :

- rencontre d'autres enfants,
- partage des moments de jeux,
- acquiert progressivement son autonomie,
- se prépare en douceur à la séparation,
- découvre la vie en petit groupe,

La participation, la durée de présence sont libres, en fonction des envies de chacun.

Les adultes s'ils le souhaitent :

- passent un moment privilégié avec leur enfant autour de jeux libres,
- découvrent leur enfant avec d'autres enfants,
- échangent des expériences, des questionnements, des émotions...
- viennent se rencontrer, faire une pause.

Jeux, malles, espaces de découverte, d'observation, de manipulation, d'expérimentation, divers documents sur la parentalité, à disposition et en accès libres.

Temps de convivialité :

Proposition d'un aliment à goûter avec les enfants, les adultes peuvent prendre une collation.



Recensement de la population 2019

Cette année la commune de Le Vigeant est concernée par le recensement. Cette enquête se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Pour ce faire, 2 agents recenseurs assermentés se présenteront à votre domicile, munis d'une carte officielle.

Nous vous invitons à leur réserver un peu de temps.

Pour tout renseignement, adressez-vous à la mairie.

ACTUALITES VOIRIE

La **COMMUNAUTE DE COMMUNES VIENNE ET GARTEMPE** (CCVG) gère, entretient, exploite les voies et ouvrages pour que chaque usager puisse se déplacer en sécurité.

Dans la cadre de la réflexion sur la prise de la compétence voirie, un diagnostic sur l'ensemble du territoire a été réalisé en 2017 afin de connaître l'état du réseau routier et de ses dépendances.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CCVG a harmonisé la compétence voirie sur l'ensemble du territoire et gère un réseau routier communautaire de 1 261 kms (routes de liaison entre deux routes départementales, ou desservant les hameaux de + trois foyers).

POUR LE VIGEANT, LA LONGUEUR TRANSFEREE EST DE 32.518 KMS.

La CCVG est donc responsable de ces routes, en contrepartie, la commune participe financièrement pour **42 309 € par an**.

Le Vigeant étant équipé pour l'élagage et le fauchage, et afin de conserver l'emploi local, le conseil municipal a souhaité assurer l'élagage et le fauchage de ces routes. La CCVG nous indemnise donc pour 1 élagage et 2 fauchages annuels (300 € le km de route, soit 9 755.40 €).

Les travaux d'entretien courant (nids de poule par ex.), après accord préalable de la CCVG, sont réalisés par les employés communaux ; la commune est indemnisée par la CCVG suivant un barème prédéfini.

Les travaux d'investissement sont assurés par la CCVG. Cette année, une partie de la route de Saint Liguair (de l'entrée d'Aldevienne à St Liguair) a été refaite en enrobé à froid à prise rapide. Des emplois partiels au point à temps automatique ont été exécutés sur d'autres routes (10 tonnes d'émulsion employées).

Un règlement de voirie d'intérêt communautaire a été rédigé par la CCVG. Celui-ci est consultable à la mairie. C'est un document qui établit très précisément les modalités de coordination administratives et techniques relatives à l'occupation temporaire du domaine public et à l'exécution des travaux de voirie, notamment sur les réseaux routiers.

Plus précisément, il cadre les droits et obligations de la CCVG, des riverains, les conditions d'occupation du domaine et d'exécution des travaux.

Les riverains ou les opérateurs de réseaux ayant besoin de permissions de voirie sur ces routes communautaires doivent remplir un formulaire qui sera envoyé à la mairie (qui transmettra le dossier au service voirie de la CCVG), ou à la **Communauté de Communes Vienne & Gartempe – service voirie – 6 rue Daniel CORMIER 86500 MONTMORILLON**.

Il en est de même pour un arrêté d'alignement ou un aménagement d'accès à une parcelle.

Michel Perrot, adjoint en charge de la voirie, des bâtiments et réseaux



ACTUALITES TRAVAUX

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU VIADUC



Suite aux dégradations et chutes de pierres provenant des arches du viaduc, les deux communes, propriétaires de l'ouvrage, ont décidé de faire réaliser une inspection de cet édifice. C'est la société CEREMA qui a été choisie pour effectuer ce diagnostic (partie visible et partie immergée). Le montant de la prestation a été de 12 438 € moins une subvention DETR de 3 110 €. La part payée par la commune du Vigeant a donc été de **4 664.00 € TTC**. Le rapport a fait apparaître un caractère d'urgence de travaux afin de faire tomber les éclats de pierre menaçants. Heureusement, la partie immergée n'est pas endommagée.

L'entreprise ROMOEUF (16430 Champniers) a été chargée des travaux ; après avoir fait tomber les pierres endommagées, elle a procédé à une reconstitution avec un mortier spécial pour un montant total de 44 903.16 € (une subvention DETR a été attribuée pour 11 226 €). La part du Vigeant est de **16 838.58 € TTC**.

Des infiltrations d'eau ont été observées au travers des voutes ; la cause principale est l'état de dégradation important de l'enrobé recouvrant le tablier. Il sera urgent que les deux communes trouvent une solution à ce problème.

TRAVAUX BATIMENTS ET DIVERS

Opérations engagées en cours de réalisation :

- Mise aux normes électriques confiée à l'entreprise ICETELEC du Vigeant :

➤ Buvette du stade de foot	2 066.28 € HT
➤ Chalet du terrain de pétanque	744.67 € HT
➤ Atelier municipal	1 607.15 € HT
➤ Chalet de l'étang communal	139.48 € HT
➤ Mairie, salle des Pradelles, salle des associations	2 138.56 € HT
➤ Eglise	1 662.56 € HT
➤ Ecole (dont réfection éclairage avec LED)	3 692.65 € HT

➤ Atelier de peinture (ancienne bibliothèque) 3 048.75 € HT
pour un total de 15 100.10 € HT, 18 120.12 TTC

- Reconstruction de sanitaires publics avec mise en accessibilité place du Viaduc. Travaux réalisés par l'entreprise Dany DEGORCE (86150 Millac) et la Sarl MPS (86350 Usson du Poitou). Le cabinet d'architecte a été la Sarl MOREAU (86370 Vivonne). Montant des travaux : 18 062.77 € HT, soit **21 675.32 € TTC** (subventions demandées : Etat DETR 6 000 € et CCVG 2 000 €, soit un total de 8 000 €)
- Mise en sécurité du chauffage au gaz de l'Eglise confiée à l'entreprise DELESTRE INDUSTRIE (49280 La Segunière), montant HT : 4 518.20 €, soit **5 421.84 € TTC**
- Recul de 20 m du feu de signalisation à Bourpeuil (préconisation de la DDT pour la mise en sécurité du public suite à déclaration de situation d'habitat en péril) ; les travaux sont confiés à BOUYGUES ENERGIE ET SERVICE (86240 Smarves) pour 4 922.20 € HT, soit **5 906.64 € TTC**
- Plateforme de sécurisation pour l'accès au mécanisme de l'horloge du clocher de l'Eglise : travaux confiés à SARL SOUCHAUD (86150 Millac) pour 2 860.00 € HT, soit **3 432.00 € TTC**
- Aménagement place du viaduc à Bourpeuil : l'appel d'offres sera lancé début janvier 2019 avec une prévision de travaux de mars à mai ; le montant des travaux est estimé à 175 224.00 € HT (subventions demandées : Etat DETR 49 981 € ; Conseil Départemental au titre des amendes de police 25 000 € ; soit un total de 74 981 €)
- Mise en chantier du bâtiment d'ACCUEIL D'ACTIVITES SAISONNIERES DE LOISIRS sur le terrain du viaduc. Les travaux débiteront début décembre 2018 pour une durée de 7 mois. Le bâtiment a été dessiné et conçu conjointement par le cabinet d'architectes SARL MOREAU (86370 Vivonne) et le cabinet LN Architecture Hélène LEMAITRE (86300 Valdivienne) ; l'assistance maîtrise d'œuvre est la CCVG (communauté de communes Vienne et Gartempe). Le montant du marché, suite à appel d'offres compris les options et après négociations, s'élève à **382 461.14 € HT**. (subventions demandées : Etat dotation de soutien à l'investissement local 121 933 € ; Conseil Départemental 60 175 € ; CCVG 7 430 € ; soit un total de 189 538 €)

Vue du futur bâtiment d'ACCUEIL D'ACTIVITES SAISONNIERES DE LOISIRS :



Histoire de notre commune

Documents extraits de l'exposition « La vie quotidienne en Montmorillonais pendant la guerre 1914/1918 » - Ecomusée

" Le 5 août 1914, le Maire du Vigeant expose au Conseil Municipal les expédients prévus pour assurer la distribution de secours aux familles, qui par suite du départ de leur chef, vont demeurer sans ressource : il s'agit des crédits disponibles pour les familles de mobilisés, des crédits prévus pour l'école et du produit des ventes d'arbres. Il désigne les familles bénéficiaires et décide que les secours seront distribués sur la base d'un demi-kilo de pain par jour pour la mère et pour chaque enfant secouru."

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du Vigeant, du 5 août 1914.



La bergère garde ses moutons. Cliché Godard, L'Isle-Jourdain.

Les appels à la solidarité

Le Maire du Vigeant lance une souscription le 5 août 1914.

" Trêve aux dissensions, aux égoïsmes, que chacun selon ses forces, selon ses moyens leur vienne en aide. Pour ceux surtout qui ont le privilège de la fortune, l'heure du sacrifice a sonné. Aussi, au nom de la Patrie, au nom de l'humanité, je crois devoir m'adresser au Conseil Municipal et lui demander de se joindre à moi pour aider au succès d'une souscription qui sera faite dans la commune en faveur des familles dont la situation va demander secours et assistance..."



Jean Ranger, Maire du Vigeant pendant la guerre 1914-1918, avec l'autorisation de la Famille Ranger.



LA MOBILISATION GÉNÉRALE LE 2 AOÛT 1914

L'Ecomusée propose une exposition relative à la vie quotidienne en Montmorillonais pendant la guerre 1914-1918, en complément aux multiples hommages aux soldats, organisés dans les communes.

Le 2 août 1914, la guerre est déclarée. En cette période de moisson, les Conseils Municipaux se réunissent afin d'organiser le travail des femmes, enfants et hommes âgés pour suppléer à l'absence des hommes mobilisés. Ils s'engagent, de façon imagée, et portent secours aux nécessiteux qui ont perdu leur soutien.

À la campagne ce sont surtout les femmes qui assurent les travaux agricoles, elles participent à l'économie et deviennent chef de foyer.

ARMÉE DE TERRE et ARMÉE DE MER
ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Le travail des femmes

Aux Femmes Françaises

Le 5 août 1914, le Maire du Vigeant expose au Conseil Municipal les expédients prévus pour assurer la distribution de secours aux familles, qui par suite du départ de leur chef, vont demeurer sans ressource : il s'agit des crédits disponibles pour les familles de mobilisés, des crédits prévus pour l'école et du produit des ventes d'arbres. Il désigne les familles bénéficiaires et décide que les secours seront distribués sur la base d'un demi-kilo de pain par jour pour la mère et pour chaque enfant secouru."

Le 5 août 1914, le Maire du Vigeant expose au Conseil Municipal les expédients prévus pour assurer la distribution de secours aux familles, qui par suite du départ de leur chef, vont demeurer sans ressource : il s'agit des crédits disponibles pour les familles de mobilisés, des crédits prévus pour l'école et du produit des ventes d'arbres. Il désigne les familles bénéficiaires et décide que les secours seront distribués sur la base d'un demi-kilo de pain par jour pour la mère et pour chaque enfant secouru."

Le 5 août 1914, le Maire du Vigeant expose au Conseil Municipal les expédients prévus pour assurer la distribution de secours aux familles, qui par suite du départ de leur chef, vont demeurer sans ressource : il s'agit des crédits disponibles pour les familles de mobilisés, des crédits prévus pour l'école et du produit des ventes d'arbres. Il désigne les familles bénéficiaires et décide que les secours seront distribués sur la base d'un demi-kilo de pain par jour pour la mère et pour chaque enfant secouru."

L'APPEL À LA SOLIDARITÉ ET LA PROPAGANDE

Réconforter les soldats, maintenir le moral des troupes exige le concours de tous. Les femmes sont incitées à devenir mairaines de guerre, les familles expédient des colis... Les communes répondent de façon variable aux appels à souscription lancés par la Croix Rouge, les Femmes de France, les associations de bienfaisance.

La commune du Vigeant se distingue par l'organisation d'importantes souscriptions locales pour soutenir les veuves, les orphelins, les familles dans le dénuement.

Sur le plan national, l'effort de guerre fait appel aux emprunts et souscriptions publiques, au travers d'une intense propagande qui utilise l'image de la femme et de l'enfant.

Réconforter les soldats

Lettre à nos soldats

Les appels à la solidarité

Les emprunts pour soutenir l'effort de guerre

JOURNÉE DU POILU

EMPRUNT D'ENSEMBLE NATIONALE 1915

L'utilisation de l'image de la femme et de l'enfant

Soutenir les organismes d'intérêt national

GRAINE DE POILU

La propagande, le "bourrage de crâne" et la censure sont constants. Civils et combattants y sont tous soumis.

Guerre de 1914-1918, les poilus de la Commune.

1914

GIRAUD René
 COURTOIS Henri
 SOUCHAUD Joseph
 VILLESSANGE Joseph
 MARTIN Jean Eugène Amédée
 GUENANT Pierre
 GIRAUD Louis
 RODHIER Louis
 GABOURAUD Louis
 RIBARDIERE Jules
 LACOUTURE Albert
 MARTIN Jean Julien
 CHAMPION Louis
 ROBICHON Etienne
 ROCHAUD Georges
 AUDOIN Louis
 DAVID Sylvain
 NADEAU Louis
 FOUCAUD Pierre, *Sergent*
 QUERRIOUX Jean-Baptiste
 COURTOIS Joseph
 CERISIER Joseph
 DURAND Louis
 MARTIN Eugène
 VILLESSANGE Pierre
 DUVERGER Eugène

1915

REVERDY Paul
 PAILLOUX Edouard
 DUPONT Antoine
 BRUGIER Jean Baptiste
 REGEON Louis, *Sergent*
 BRUNET Jean
 BRUGIER Pierre
 PAILLER Alphonse
 CERISIER Jean-Baptiste
 DAVID Auguste
 THIBAUT Auguste
 ROUSSEAU Hilaire
 JOYEUX Louis
 BOUTANT Pierre
 GABIROT René
 GIRAUD Gabriel
 MORCEAU Pierre
 LAURENDEAU Louis, *Caporal*
 SOUCHAUD Pierre
 PASCAUD Henri
 RANGER Armand
 BERNARD Louis
 PASCAUD Joseph
 GAILDRAT Alexandre
 RANGER François
 MARTIN Pierre

1916

BRUGIER Louis
 BRUNET Louis
 BARRAT Auguste
 JOYEUX Pierre
 MARTIN François
 REMBLIERE Joseph
 SYROT Auguste
 BUGEON Louis
 GIRAUD Louis
 BOURGOIN Louis
 CUBEAU Jean Baptiste
 AUDOIN Elie, *sous-lieutenant*
 BESSARD Pierre
 VERGNAUD Louis

1917

DECROUX Gabriel
 MATHIEU Eugène, sergent
 JONQUET Eugène
 BLANCHET Henri
 DUPRE Maxime
 MARTIN Célestin
 BRUGIER Jules
 BRUGIER Jean-Baptiste
 COUTURAUD Auguste
 GONTIER Gabriel, *caporal-chef*

1918

BEAU Elie
 CHARPENTIER Jean
 CERISIER Valentin
 BUGEAU Baptiste
 SOUCHAUD Sylvain
 DAUGER Félix
 GALBOIS Alexandre
 CARILLON Emile
 BON Jules, caporal
 FOIN Gabriel
 AUGRY Alexandre
 ROUFFY Alexandre
 COURADEAU Louis
 BEGOIN Jean
 BERNARD Elie, *sergent*
 DUPUIS Jules, *sergent*
 BEGOIN François
 DEFORGE Sylvain



Restauration – Bar Hôtellerie

Hôtel du Barrage

M. et Mme BOCQUENET Éric
Bourpeuil – route du Viaduc
☎ 05.49.48.70.31



Petite Brasserie du Viaduc

Bar – Tabac – Hôtel
M. Chabouty Thierry
Bourpeuil
☎ 05.49.48.42.54



Paddock Café

Circuit du Val de Vienne
☎ 06 08 55 34 95



Hôtel du Val de Vienne ***

M. et Mme LE CAM Jérôme
Port de Salles
☎ 05.49.48.27.27

✉ info@hotel-valdevienne.com

☎ 05.49.48.47.47

🌐 www.hotel-valdevienne.com



Circuit du Val de Vienne

Technopole ZA Circuit Val de Vienne
86150 Le Vigeant

A.S.A. du Circuit Val de Vienne

M. MOREAU Mathieu

SA Les Deux Arbres

M. LECONTE Jack et
M. BUSSAC Jean-Hubert
☎ 05.49.91.79.17
☎ 05.49.91.81.17

✉ info@lesdeuxarbres.com

LARBRE compétition Sarl

M. LECONTE Jack
☎ 05.49.48.58.77
☎ 05.49.84.15.28

🌐 www.larbre-competition.com



RACING WORDS Sarl

☎ 05.49.83.08.30
☎ 05.49.83.08.31

RACING LOGISTIC Sarl

M. LECONTE Jack
☎ 05.49.84.11.11
☎ 05.49.84.11.12

Résidence Pilotes

☎ 05.49.91.79.17
☎ 06.76.45.73.45

Le circuit Val de Vienne a terminé en 2017 le cycle de travaux de modernisation et d'équipement prévus par le concessionnaire "LES DEUX ARBRES".

L'hôtel "Résidence des Pilotes" a permis un significatif renforcement de la fréquentation du circuit par les compétiteurs venus de toutes les régions Française et de nombreux pays d'Europe.

L'aménagement de la voie d'accès, mobilier urbain, aménagement paysager et éclairage a parachevé la superbe image que le circuit affiche désormais.

La fréquentation et le nombre d'épreuves prévues pour la saison 2018 confirme cette montée en puissance des activités.

M. Leconte,
Circuit du Val de Vienne

Entreprises

ALDEVIEENNE DECONS

Affinage d'aluminium
Brame Faim
☎ 05.49.84.59.59
☎ 05.49.48.81.81
<http://aldevienne.com/>

E.D.F. – G.R.P.H.

Production d'électricité
Jousseau – Millac
☎ 05.49.48.75.02

FAISANDERIE du Bois Prieur

Elevage de gibiers
Les Algrès
☎ 05.49.48.93.30 / 06.85.55.01.19
☎ 05.49.84.05.22

MOREAU et Fils Sarl

Minoterie
La Pouge
☎ 05.49.48.70.24
☎ 05.49.48.19.57

MOREAU et Fils Sarl

Travaux publics
L'Isle-Jourdain
☎ 05.49.48.80.43 / 06.80.20.78.68
☎ 05.49.48.98.95

SODEM Primial

Abattoir et négoce de bétail
Le Cériolet
☎ 05.49.84.98.40
☎ 05.49.48.96.56
✉ jm.cruveilhaer@sodem-primial.com

SOREGIES

Production d'électricité
Mauprévoir
☎ 0810.50.50.50

Séché ECO INDUSTRIES

Groupe Séché Environnement

Société Vienne Ordures
La Ressière
☎ 05.49.84.57.91
☎ 05.49.91.82.45

🌐 www.groupe-seche.com



Sous certaines conditions, accepte les matériaux à base d'amiantes (Tôles fibro, etc...)

Agriculture

TERRENA POITOU SCA

Chez Charraud
☎ 05.49.48.89.05
☎ 05.49.48.84.39

HUGUENOT Sarl

Travaux agricoles
La Tuilerie
☎ 05.49.53.06.99

Domaine Dilki

Bedoux
☎ 05.49.48.68.24
🌐 www.domaine-dilki.com

La Ferme de La Petite Rye

Sandrine Rémy
☎ 06.56.79.79.26

RANGER BETAÏL Sarl

Négoce en bétail
Clavières
☎ 05.49.48.58.89
☎ 05.49.84.10.42

Pêche sportive et Détente

Etang Le Magnou Sarl

M. et Mme CHAGNEAU Lionel
Le Magnou
☎ 06.37.37.78.59 / 06.12.71.29.70
🌐 www.etanglemagnou.com

Services

A.C.C. Assistance conseil comptabilité

3, rue du 4 août
☎ 05.49.48.19.62

A.F.P.A.

Formation professionnelle pour adultes
Le Chaffaud
☎ 05.49.83.34.00
☎ 05.49.83.34.29

Agence Postale Communale
et Bibliothèque Municipale

2 route du 4 août
☎ 05.49.84.15.50
📧 bibliotheque19@wanadoo.fr

Mémo horaires d'ouverture

Du mardi au samedi : 9h-12h15
Mardi, Mercredi, Vendredi:
13h30-17h15

NOUVEL HORIZON – A.N.E.S.I.

Centre Educatif Fermé
Bramme Faim – BP 02
☎ 05.49.48.82.10
☎ 05.49.48.97.89

Gîtes
Chambres d'Hôtes

Gîte de la Vacherie

M. CRUVEILHER Jean-Marie
La Vacherie
☎ 05.49.48.87.20
✉ jean-mary.cruveilher@ozone.net



Gîte de Villagras

Mme AUGAIS Marcelle
11, allée de la Mothe – L'Isle-Jourdain
☎ 05.49.48.72.51



Gîte de la Maison Neuve

M. et Mme JATIAULT Xavier
Le Bois de Lareau
☎ ☎ 05.49.48.93.59 / 06.79.50.48.54
✉ xavier.jatiauxt@orange.fr
🌐 www.gite-maison-neuve.a3w.fr



Gîte des Genêts

Mme COLAS Maryse
Les Genêts
☎ 05.49.48.81.41 / 06.33.22.53.00
✉ colasmaryse@idyle-telecom.com



Gîte

Mme RENELIER Corinne
La Petite Ferrandière
☎ 06.78.80.64.83

Chambre d'hôtes

Mme IND Kate
Perrioux

Chambre d'hôtes

M. et Mme BROWN Michael
Le Petit Essart

Chambre d'hôtes

Chez Keona
15 rue du 4 Août
☎ 05.17.36.36.60.32 / 07.50.67.20.74
✉ E.info@chezkeona.com
🌐 www.chezkeona.com

Parcours Aventure
Saut à l'élastique

Oxygène 40

M. MONTIEL Franck
16 route de Jarnac 16200 Foussignac
☎ 06.03.61.58.19.
oxygene40@yahoo.fr

ArbréSo

M. MONTIEL Franck
☎ 07.85.09.48.94
arbreso86@gmail.com
www.arbresos.com

Déchetterie

DECHETTERIE DE MILLAC

ZAE Les Gagnas – Millac
☎ 05.49.84.57.62
✉ simer-ecopole@cg86.fr
🌐 www.simer86.fr

Assistantes maternelles

LAURENDEAU Corinne

Les Loges
☎ 05.49.48.72.45

BREGEON Marie-Claude

56, route du 4 août
La Sauvarige
☎ 05.49.48.93.40

Artisanat
Commerces

AMOR Peter

Electricité
6, rue de la Forge – La Petite Age
☎ 05.49.91.85.54

AMOR Sharon

Coiffure à domicile
6, rue de la Forge – La Petite Age
☎ 05.49.91.85.54

AQUACULTURE

M. SARRAZIN Serge
La Terrasse
☎ 05.49.48.25.56

Icetelec

Electricien
6, route de Saint-Martin L'Ars
☎ 05.17.36.12.23
☎ 06.10.64.43.65

R-one Boutique

Alimentation, couchage, jeux, promenade
pour vos animaux
☎ 06.64.91.74.67
🌐 croquetterie-derwann.fr

Liste des associations locales

U.F.V.G. – A.C. et Anciens du Maquis

Président : J.P. THIMONIER

☎ 05.49.48.80.76

Comité des Fêtes du Vigean

Président : Jacques BLANCHARD

☎ 05.49.84.50.85

Association NOUVEL HORIZON

Président : M. LEGERON Christian

☎ 05.49.48.82.10

Club Amitiés et Loisirs

Présidente : Paulette SAIMOND

☎ 05.49.84.01.61

Culture et Loisirs Vigeantais

Trésorière : Marie-Claude Finsterlé

☎ 05.49.48.31.39

Donneurs de Sang Bénévoles

Présidente : Josette PINAUD

☎ 05.49.48.38.43

Parents d'Elèves de l'Ecole Publique

Présidentes : Laetitia Carolo et Delphine Vivion

☎ 05.49.87.32.93 ou ☎ 06.62.93.08.04

Club de Gymnastique Volontaire

Présidente : Ruth GELIN

☎ 09.67.31.04.98

Association de sauvegarde de l'environnement,**Paysages et patrimoines Sud Vienne**

Président : Patrick David

☎ 06.85.92.57.76

Association de Chasse Communale

Président : Alain PINAUD

☎ 05.49.48.38.43


Association Sportive**du Circuit du Val de Vienne**

Président : Mathieu MOREAU

☎ 05.49.48.86.38

Association Val de Vienne Moto

Président : Emmanuel COLLON

 valdeviennemoto@yahoo.fr**Comité du Plan d'Eau**

Président : J.P. THIMONIER

☎ 05.49.48.80.76

Tennis Club cantonal

Présidente : Lysiane PERROT

☎ 05.16.80.02.50

Maison Pour Tous – M.J.C.

Présidente: Irène ROCHE

☎ 05.49.48.94.00

ADMR L'Isle-Jourdain

☎ 05.49.91.83.86

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association est composée de 14 membres :

- co-présidente : mmes VIVION Delphine et CAROLO Laetitia

- secrétaire : ESTEVENET Martial

- secrétaire adjoint : IND Kate

- trésorière : VIDAL Camille

- trésorière adjointe : WAGON M.Agnès

- membres actifs : Carolo Emmanuel, Durepaire Nathalie, Fretier Sylvie, Gonfroy Marc-Antoine, Lancereau Danielle, Pessiot Vanessa, Petureau Benoit, Vivion François

Depuis le début de l'année scolaire nous avons une nouvelle directrice Mme Marquoi Meillet Magali qui a en charge les classes de maternelles à CP et qui remplace Mr Robert Christophe. Mr Giraud Guillaume reste responsable des classes de CE1 à CM2. Mmes Bujon Solange et Montero Régine ATSEM, aident dans la classe des petits et accueillent nos enfants le matin et le soir à la garderie...

Cette année nous avons un effectif de 33 élèves, au mois de juin nous nous sommes «battus» pour garder nos deux classes, nous avons gagné cette bataille, mais nous savons que nous sommes en danger. Nous travaillons avec la mairie afin de trouver des solutions pour maintenir le plus longtemps possible notre école du Vigeant.

En collaboration avec les instituteurs, nous allons organiser plusieurs manifestations. Les bénéfices servent à financer principalement les sorties scolaires avec l'aide de la mairie. L'année précédente nous avons pu offrir à tous les «grands» une semaine en Auvergne, et les «petits» sont allés une journée à Dienné. Cette année le projet serait de tous les emmener au Mont Saint Michel.

Pour que ce projet puisse se réaliser, nous organisons le 1^{er} décembre une bourse aux jouets et un marché de Noël qui se déroulera place de la mairie de 10h à 18h.

Le 9 février un loto à la salle de Saint Martin L'Ars à partir de 14H30

Le 6 avril un repas à la salle des Pradelles dont le thème n'est pas encore défini à ce jour.

Une grande tombola sera également organisée.

Durant l'année scolaire nous proposons également :

Un spectacle de Noël le 21 décembre à partir de 14h à la salle des Pradelles, ce sera la troupe d'Astrid Boop qui animera cette journée. Nous convions à se joindre aux enfants le club des aînés ainsi que toutes les assistantes maternelles du secteur. Un goûter sera ensuite proposé, avec la présence du père Noël.

Le carnaval sera le vendredi 15 février. Les enfants défilent dans le Vigeant pour se rendre au stade afin de brûler le bonhomme carnaval. Vous êtes tous conviés à venir défiler avec eux, déguisés ou non.

L'année scolaire se terminera par la fête de l'école dans l'après-midi avec kermesse et repas le samedi 29 juin.

Nous souhaitons remercier tous les bénévoles (parents, grands-parents, amis...), les instituteurs, Régine et Solange pour leur aide lors des différentes manifestations ainsi que la mairie pour son soutien lors de nos manifestations.

INSCRIVEZ VOS ENFANTS EN AGE D'ÊTRE SCOLARISÉS À LA MAIRIE DES MAINTENANT.

MERCI A VOUS
L'équipe de l'APE



Fête de fin d'année 2018 de l'école

A.C.C.A. DU VIGEANT

L'assemblée générale a eu lieu le 16 juin 2018. Le bureau est resté inchangé, à savoir pour l'année 2017-2018 :

Le bureau :

Président :	Alain PINAUD
Vice-président :	Jean RANGER
Secrétaire :	André PEROT
Trésorier :	Jean-Claude SCHNEIDER
Président d'honneur	Jean-Michel MATHIEU

Les membres du C.A.:

Alexandre LAURENDEAU, Valentin LETERTRE, Jean-Paul BERTRAND et Jean-Paul REMBLIERE. Suite à l'A.G., Jérôme GUINAUD a démissionné de son poste ; il est remplacé par Jean-Michel BONNEAU jusqu'à la prochaine A.G. ; sa candidature sera mise au vote ce jour-là.

Le repas de chasse annuel a eu lieu le 29 septembre 2018 à la salle des Pradelles; nous remercions toutes les personnes qui ont fait de cette journée un agréable moment de détente et de convivialité.

Le ball-trap des 23 et 24 juin 2018 s'est déroulé avec succès comme l'année précédente ; il sera reconduit l'année prochaine. A cette occasion, je remercie tous les bénévoles qui ont travaillé et fait de ce week-end une réussite.

Dates à retenir pour 2019 :

Assemblée générale : **samedi 15 juin 2019 à 10 h** (salle des Pradelles)

Ball-trap : **samedi 22 et dimanche 23 juin 2019** (Les Loges)

Repas de chasse : **samedi 28 septembre 2019** (salle des Pradelles)

Campagne 2018-2019

Sur 2018, des lâchers de gibiers ont eu lieu : 06 septembre (40 perdreaux et 50 faisans), 13 septembre (50 perdreaux et 30 faisans), 27 septembre (70 perdreaux et 30 faisans), 11 octobre (50 faisans et 40 perdreaux), 25 octobre (80 perdreaux), 22 novembre (35 faisans), et 20 décembre (50 faisans) ; depuis le 08 octobre 2018 jusqu'au 28 février 2019 a et aura lieu tous les samedis une battue aux chevreuils et aux grandes pattes (1 cerf et 1 faon en CMC).

Nous remercions les chasseurs qui participent à ces lâchers, les personnes bénévoles qui aident à la survie de cette association, l'ensemble de l'A.C.C.A. et également la commune qui nous met à disposition les salles et qui nous permet de faire toutes les photocopies dont nous avons besoin.

Le président

Alain PINAUD



DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Tout d'abord, nous tenons à remercier la Municipalité, qui nous met à disposition gratuitement la salle des Pradelles pour les collectes et autres manifestations et nous permet de réaliser en mairie toutes les photocopies dont nous avons besoin !

Nous remercions également les donateurs qui consacrent un peu de leur temps pour aider les malades ; les personnes qui se dévouent pour nous aider dans nos tâches et pour distribuer les calendriers ; les entreprises et toutes les personnes qui nous reçoivent généreusement et chaleureusement.

Cette année, nous avons eu à la collecte du 14 mai, 42 personnes présentes dont 3 personnes ajournées et 3 1ers dons, une très bonne collecte !! ; à celle du 28 septembre, 32 personnes se sont présentées dont 6 personnes ajournées et 1 1er don. Ce qui donne un résultat de 72 personnes présentes et 65 donateurs en 2018 contre 60 présentes et 51 donateurs en 2017.

Nous sommes en progression d'une année sur l'autre ! Mais nous devons tout de même rester vigilants ! Il y a toujours le risque que l'EFS nous supprime 1 collecte voire les 2 car ils nous demandent toujours plus de dons ! Nous sommes sur la sellette !! Comme beaucoup de communes **rurales** !

Notre président fédéral, Monsieur Michel MONSELLIER souligne dans la revue trimestrielle que nombre de collectes sont supprimées mettant en danger la pérennité de nombre de nos associations ou amicales. Il dit aussi que la collecte en milieu rural est celle qui permet de mieux répondre aux besoins des patients car c'est une collecte festive réunissant tous les habitants d'une commune autour d'une manifestation qui fédère la population dans un but unique : la solidarité.

Il est prouvé que lorsqu'une association anime une collecte, le nombre de donateurs qui se présentent est plus important que dans des collectes organisées sans association. La stratégie actuelle de priorisation de collecte en milieu urbain montrera rapidement ses limites.

Prenons garde qu'à vouloir se passer des associations, les patients ne pâtissent d'un manque de produits vitaux. Ce n'est que grâce à des synergies renforcées entre l'EFS et les associations que nous pourrons continuer d'assurer l'autosuffisance en produits sanguins de qualité.

Aussi nous devons rester sur nos gardes, aller vers nos donateurs et agir, plus que jamais, pour la promotion de dons.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous, donateurs bénévoles !

Venez, les malades ont besoin de vous !

La Présidente Josette PINAUD

Cette année, lors de l'assemblée générale du 04 mars 2018, j'ai remis 6 diplômes :

Au 1^{er} niveau (3 dons et 5 dons) médaille de bronze, nous avons 2 personnes :

David FARREAUX ET Bernadette RANGER.

Au 2^e niveau (10 dons et +) médaille de bronze, nous avons 2 personnes :

Hervé FAUCONNET et Christophe LEBON

Au 3^e niveau (25 dons et +) médaille de bronze, nous avons 2 personnes également :

Sébastien FRETIER et Jean GOUGEUIL.

Pour information, Lucette MOINGT a reçu **la médaille d'officier du mérite du sang** au congrès départemental du 22 octobre 2017 qui se tenait à DANGE ST ROMAIN.

DATES DES COLLECTES DE SANG 2019

Mercredi 20 février : de 15 h à 19 h

Jeudi 18 juillet : de 15 h à 19 h

MANIFESTATIONS 2019

Assemblée générale et repas au restaurant

Randonnée

Loto inter communal : QUEAUX, LE VIGEANT, ADRIERS

03 mars

27 janvier

21 septembre



Assemblée générale du 04 mars 2018



Congrès départemental du 22 octobre 2017

A DANGE SAINT ROMAIN

Le **moto club Val de Vienne** vous informe de son programme 2019.

Tout d'abord notre assemblée générale aura lieu le dimanche 13 janvier 2019 pour ses adhérents. Première date de roulage sur le circuit du Val de Vienne le dimanche 17 mars, puis le mercredi 8 mai férié, ensuite le jeudi 29 août. Nous aurons également les dimanches et lundis 15 et 16 septembre, et enfin le vendredi 13 octobre la veille de la grande finale de notre Championnat de Ligue Nouvelle Aquitaine avec de nombreuses courses telles que 1000 cm3, 600 cm3, side-car, Pro Classic et enfin une endurance de 5H de twin light... Avec entrée gratuite !

Alors venez nous rejoindre et rouler VVM sur notre beau circuit du Val de Vienne, la piste pour tous, de l'initiation à la compétition en toute sécurité dans une ambiance conviviale, chaleureuse et passionnée.

Pour tout renseignement :

- www.valdeviennemoto.com
- Facebook : Val de Vienne Moto
- Mail : valdeviennemoto@yahoo.fr

LA PISTE POUR TOUS AVEC LE VVM

Val de Vienne Moto
VVM
www.valdeviennemoto.com

TARIF DÉCOUVERTE 59 €

- DIMANCHE 17 MARS

- MERCREDI 8 MAI

- JEUDI 29 AOÛT

- LUNDI 16 SEPTEMBRE

- VENDREDI 11 OCTOBRE

LE VVM C'EST PLUS DE 12 ANS D'EXPÉRIENCE, DE L'INITIATION À LA COMPÉTITION HAUT NIVEAU...

2019

VAL DE VIENNE MOTO

WWW.VALDEVIIENMOTO.COM



A.R.N.I.



ASSOCIATION RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

DE L'ISLE JOURDAIN ET LE VIGEANT 86150

En mai dernier, les municipalités de Le Vigéant et l'Isle-Jourdain ont souhaité créer une association pour accueillir la délégation polonaise, du 1^{er} au 5 juin, dans de bonnes conditions.

Nos 9 hôtes polonais de Biały Bór ont reçu un accueil très chaleureux...

Nous leur avons fait découvrir, entre réceptions et visites, nos 2 belles communes, les habitants, le circuit où se déroulait le week-end Sport et Collection, le parc Arbreso, le village flottant à Pressac, le Futuroscope ...

Une ébauche du pacte d'amitié a été signée entre **Pawel**, maire de Biały Bór, **Pierre**, maire de Le Vigéant et **Jean-Pierre**, maire de l'Isle-Jourdain...

L'association ARNI tient à remercier :

- Marek et Magdalena KIELAR, nos interprètes locaux,
- Richard KRZYZELEWSKI, maire de La Trimouille, pour l'aide apportée à la création de l'association et pour la réception donnée dans sa commune en l'honneur des représentants polonais,
- David FARREAU, pour la visite du centre d'enfouissement SVO,
- Jean-Hubert BUSSAC, pour le temps qu'il a accordé à la délégation et pour les baptêmes de piste,
- Frank MONTEIL, pour les descentes en tyrolienne,
- Laurent DEBIAIS, pour la visite du village flottant,
- Le Département de la Vienne (et notamment nos deux conseillers, Marie Desroses et François Bock), pour la visite du circuit et les entrées au Futuroscope,
- Les pompiers, les gendarmes, les directrices de l'école primaire et du collège de l'Isle-Jourdain, les sonneurs de trompes de chasse et surtout les bénévoles qui nous ont permis d'offrir un très beau séjour à nos hôtes...

Lors de notre dernière réunion, il est apparu nécessaire de faire avancer le projet de jumelage et des réunions vont avoir lieu avec les associations des 2 communes, la MJC...

A ce jour, l'association compte 37 adhérents et il est toujours temps de nous rejoindre...

Le bureau de l'association ARNI :

- Président : Marcel HEBERT
- Vice-président : Jean-François VIOLETTE
- Trésorière : Lysiane PERROT
- Trésorière adjointe : Françoise SCHERHAG
- Secrétaire : Corinne LAURENDEAU
- Secrétaire adjointe : Martine DEMARS
- Pierre GOURMELON et Jean-Pierre MELON, maires

Pour info, Biały Bór est une ville de la voïvodie de Poméranie occidentale, dans le nord-ouest de la Pologne. Sa population est d'environ 2 250 habitants



L'Isle Jourdain, lors de la signature du pacte d'amitié



La Trimouille

L'Association Culture et Loisirs (ACL) vise entre autre à développer

et à dynamiser la bibliothèque à travers des expositions, des spectacles, achats de livres pour le Noël des enfants, organisation du goûter de Noël et de fin d'année des enfants, bourse aux livres afin d'en faire un lieu de vie, d'échanges et de rencontres.

Suite à la démission du président, un bureau sera reconstitué, composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier, nous aurions besoin de bénévoles afin de faire vivre cette association.

le vigeant

Exposition : le noir et blanc attirent



Lors du vernissage de son exposition, Guy Pagès présente son travail.

Dose de mystère, contrastes ombres et lumières, intemporalité voire un peu de magie... Pour de nombreuses raisons, la photographie en noir et blanc attire. Originaires des Pyrénées orientales, Guy Pagès est un passionné de photographie et il n'a pas choisi la facilité car c'est en noir et blanc qu'il réalise ses œuvres. En effet, elles sont difficiles à réaliser mais elles permettent à son auteur « de transmettre au public, l'impression ressentie au moment d'appuyer sur le déclencheur ». L'erreur n'est pas permise.

Guy Pagès est un autodidacte imprégné des œuvres de maîtres tels Cartier-Bresson, Depardon, Doisneau. Et c'est en toute simplicité qu'il expose quelques-unes de ses photographies à la bibliothèque municipale du Vigeant. Le public pourra admirer des paysages de montagne, des portraits et aussi quelques photos couleur « par exception ».

A voir jusqu'au samedi 6 octobre, à la bibliothèque municipale. Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h 15 ainsi que les mardis, mercredis et vendredis de 13h 30 à 17h 15.



BOURSE AUX

Tous les livres à 1€

LIVRES

Organisée par l'Association Culture et Loisirs Vigeantais



Salle des Pradelles
9H – 12H
14H – 16H30

Samedi 16 Mars 2019

15h30

Accueilli en partenariat avec l'association Culture et Loisirs Vigeantais, les Communes de l'Isle Jourdain et Le Vigeant et la MJC Champ libre

Depuis que les bibliothèques sont informatisées, de **mystérieux virus** circulent dans les rayonnages et **contaminent les livres** : les mots disparaissent, les personnages s'égarer, les pages se tachent et les couvertures en cuir ont des maladies de peau.

L'ampleur de la contamination est telle que les consignes de quarantaine sont implacables : **il faut abattre tous les livres** et les brûler pour éradiquer le mal... **à moins de faire appel au seul spécialiste** capable de soigner la terrible maladie : le **VéToLiBRaiRe**.



2019 – Dates à retenir :

ASSEMBLEE GENERALE LE 28 JANVIER 2019 18H30

16 mars 2019 à 15h30 – SPECTACLE – LE VETOLIBRAIRE – Compagnie les barbus à la Bibliothèque !

VENEZ NOMBREUX!

SPECTACLE TOUT PUBLIC

Possibilité de covoiturage par la MJC, prévenir 48h avant le spectacle.

Club Amitié et Loisirs

Le Club « Amitié et Loisirs » compte à ce jour 49 adhérents. Nous maintenons nos quatre repas par an : deux par un restaurateur, deux par nos soins.

Tous les quinze jours, les Jeudis, nous nous réunissons pour un après-midi récréatif : belote, tarot, jeux de société, avec un goûter.

Cette année, notre sortie d'une journée a été organisée en Corrèze à Colonge la Rouge :

Balade en gabarres sur la Dordogne avec commentaires sur la navigation, le transport des marchandises autrefois.

Déjeuner puis découverte avec un guide du village de Colonge la Rouge, un des plus beaux villages de France.

Visite d'une cave du « vin paillé ». Ce fût une journée agréable pour tous.

Consultez notre calendrier 2019. Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons chaleureusement.

Notre assemblée générale est fixée au jeudi 24 janvier.



La Présidente, Paulette Saimond

Réunions et Activités pour l'année 2019

JANVIER	Jeudi 10 : Réunion Jeudi 24 : Assemblée Générale
FEVRIER	Jeudi 7 : Réunion Jeudi 21 : Réunion
MARS	Jeudi 7 : Réunion Jeudi 21 : réunion Samedi 23 : Concours de Belote
AVRIL	Jeudi 4 : Réunion Jeudi 18 : Réunion
MAI	Jeudi 2 : Réunion Jeudi 16 : Repas de Printemps
JUIN	Jeudi 13 : Réunion Jeudi 27 : Repas de Fermeture
	Fermeture le 27 juin et reprise le 5 septembre 2019
SEPTEMBRE	Jeudi 5 : Réunion Jeudi 19 : Réunion
OCTOBRE	Jeudi 3 : Réunion Jeudi 17 : Réunion Jeudi 31 : Repas d'Automne
NOVEMBRE	Jeudi 14: Réunion Samedi 16 : Concours de Belote Jeudi 28 : Réunion
DECEMBRE	Jeudi 12 : Repas de Noël
	Fermeture le 12 décembre et reprise en janvier 2020

ACTIVITES DE REUNIONS

Belote, Coinchée, Banque, Scrabble, Tarot, Jeux Divers

Comité du plan d'eau

Organisation de l'année 2019

- Pour 2019, l'ouverture est fixée au samedi 16 février.
- 6 week-ends truites sont prévus :
 - 16 et 17 février, 9 et 10 mars, 23 et 24 mars, 6 et 7 avril, 27 et 28 avril, 12 et 13 octobre.

Il sera déversé à chaque fois 160 kg de truites (90 kg de portions, 70 kg de grosses).

Il sera également déversé 300 kg de gardons et 20 kg de tanches.

Prix des cartes : le prix reste inchangé, à savoir :

- 8€ pour la carte journalière
- 13€ pour la carte truites
- 70€ pour la carte annuelle
- 35€ pour les moins de 15 ans

La carte truite à 13€ sera délivrée les samedis et les dimanches des week-ends truites (la pêche sera interdite les vendredis de ces week-ends).

L'ensemble du comité remercie la municipalité et ses services techniques pour l'excellent entretien du plan d'eau et de ses abords.



Club de gymnastique volontaire

Le club de gymnastique volontaire a repris ses activités le 13 septembre.

Tous les jeudis de 19h00 à 20h00 salle des Pradelles (hors vacances scolaires).

18 adhérentes viennent pratiquer une activité physique très diversifiée avec le nouvel animateur **Jean Rouffy**. Celles et ceux qui veulent nous rejoindre, seront les bienvenus. Les deux premières séances sont offertes. L'adhésion est de **59€ pour l'année**. Nous remercions notre ancienne animatrice Anna Fort pour ces trois années passées avec nous.

Nous remercions la municipalité qui nous met à disposition gratuitement la salle des Pradelles.



Pour la saison 2018/2019 :

** Le repas potée qui était prévu le 4 novembre a été annulé. Cette journée est reportée pour 2019.

Crée en 1999, le club fêtera ses 20 ans en 2019 !

A cette occasion nous organiserons un après-midi avec une marche (ouvert à tous) et en soirée un apéritif dinatoire, salle des Pradelles (dont la date reste à définir).

Concours de belote le samedi 2 Février 2019 salle des Pradelles.

Le bureau : Ruth GELIN, Présidente, Marie Claude FINSTERLE, Trésorière, et Yolande PLISSON, Secrétaire.

Anciens Combattants

Anciens combattants du **Vigeant UFVG - AC Maquis Sud Vienne**, **47 adhérents dont 32 anciens combattants // 7 veuves // 8 sympathisants** // toujours présents aux cérémonies commémoratives :

Le 19 mars : Cessez le feu en Algérie , 11h30 dépôt de gerbe au monument

Le 8 mai : Commémoration de la fin seconde guerre mondiale dépôt de gerbe au monument aux Morts .

Le 4 août : Commémoration de la tragédie du 4 août 1944

Le 11 novembre: Commémoration dépôt de gerbes aux monuments aux morts et repas en commun avec les communes :

L'Isle-Jourdain / Moussac / le Vigeant / Millac

** Tous les ans un concours de belote est organisé fin janvier .

** L'assemblée générale mi-février suivi du traditionnel pot-au feu.

Le Bureau:

Président : Jean-Pierre Thimonier

Vice Président : Henri Bourriaud

Secrétaire : Guy Martin

Trésorier : Roger Plisson

Porte Drapeaux

Lavalette Jean

Gilliot François

Guinaud Killian

Un peu de terre pour ne pas oublier

Le 5 octobre 2018 , tous les élèves de 3ème du collège René-Cassin de L'Isle-Jourdain ont été réunis pour préparer une cérémonie de souvenir à savoir : **Participer à une commémoration nationale en mémoire des villages martyrs.**

Devoir de Mémoire : Parmi tous ces villages, les élèves ont appris qu'à Chateaubriant (Loire Atlantique) se trouve un monument devenu lieu de recueillement a été élevé à l'endroit de leurs martyrs.

Le 19 octobre, les élèves de 3ème du collège, en présence de Pierre Gourmelon maire, les anciens combattants et leurs drapeaux , l'association de la résistance et déportation ont récolté un peu de terre du Vigeant qui a vu mourir, le 4 août 1944 , 42 hommes femmes et enfants victimes de la barbarie nazie. Cette terre a été acheminée le 21 octobre jusqu'à Chateaubriant pour être finalement déposée dans une alvéole de ce monument dédiée à la commune du Vigeant.

Merci aux professeurs et aux élèves du collège , de l'engagement et du souvenir et permet à nos jeunes d'entretenir le devoir de mémoire.



Samedi 26 janvier 2019 : Concours de belote à partir de 14h

Dimanche 10 février 2019 : Assemblée Générale 10h30

12h00 Pot au feu (ouvert à tous)



Club de tennis de l'Isle Jourdain

Le tennis,
un sport
réservé à
TOUS

- Le club regroupe principalement des adhérents des communes de l'ancien canton de l'Isle Jourdain
- Il met à votre disposition une gamme variée d'activités :

- Les enfants acquièrent les bases au sein de notre école de tennis dès l'âge de 4-5 ans avec du matériel approprié. Ils sont encadrés par un moniteur diplômé d'Etat qui a suivi les stages de formation de la Fédération Française de Tennis. Les plus motivés pourront par la suite intégrer les équipes de compétition.

- Chaque membre dispose d'une licence FFT qui lui permet de disputer des matches en tournois officiels.

- 2 enseignants diplômés donnent des cours aux enfants et adultes :

- ✦ **LIONEL TOSO** : le samedi de 14 h à 19 h

- ✦ **JEAN ROUFFY** : le lundi de 17 h à 21 h 30



- Possibilité pour les jeunes d'aller à Roland Garros le 1^{er} mercredi des Internationaux (en car avec le comité fin mai) ou voir les Internationaux Féminins à Poitiers (fin octobre) : niveau très relevé (les joueuses classées à partir de la 45^{ème} - 50^{ème} place mondiale)

- Les courts de **TENNIS** peuvent être utilisés par toute personne désireuse de jouer. Les clefs des installations sont disponibles auprès de **ELISE ROUFFY** à la « pharmacie de l'Isle » à l'Isle Jourdain, **JEAN-HUBERT BUSSAC** ou **LYSIANE PERROT**.

Pour la saison 2018, le club avait engagé :

- ✦ 1 équipe féminine en 1^{ère} division
- ✦ 1 équipe mixte
- ✦ 1 équipe garçons en 9-10 ans : termine 1^{ère} de la poule
- ✦ 1 équipe masculine (conjointement avec Usson)



- Plusieurs tournois jeunes tout au long de l'année selon les niveaux de jeux des enfants



RENSEIGNEMENTS :

LA PRESIDENTE **PERROT Lysiane** La Petite Age 86150 Le Vigeant ☎ 06 11 16 51 41 ✉ mlperrot@sfr.fr

LE TRESORIER **BUSSAC Jean Hubert** avenue de la Vienne 86150 L'Isle Jourdain ☎ 06 84 20 14 28

✉ jhbussac@orange.fr

- DIMANCHE 13 JANVIER 2019 – 14 h 30** : notre traditionnel LOTO animé par Winter (cette année, il sera à la salle polyvalente d'Availles Limouzine)



- NOUS ESPERONS VOUS Y RETROUVER !**

*Nous vous souhaitons
de bonnes fêtes de fin
d'année,
et tous nos meilleurs
vœux pour 2019.*

Enfants, ados et adultes
jeunes ou moins jeunes, il
n'est pas trop tard pour nous
rejoindre et essayer ce sport
ouvert à tous, quel que soit
votre niveau.

Idées d'Activités avec la MJC Champ Libre

Pour d'autres activités, services, informations, inscriptions... :

Lundi 14h à 18h fermé pendant les vacances scolaires
 Mardi & mercredi 9h à 12h30 et 14h à 18h30
 Jeudi 9h à 12h30 et 14h à 18h
 Vendredi 9h à 12h30 et 14h à 17h

Grand Rue du Pont - 86150 L'ISLE JOURDAIN
 Accès véhicule par l'Av de Bel Air (derrière le collège)
 Tél. : **05 49 48 94 00** - www.mjc-islejourdain-availles.fr



Adhésion MJC
 < 16 ans : 5 €
 16 ans et + : 10 €
 Famille : 20 €

DESSIN PEINTURE

Animatrice : Emmanuelle ZENATI

Public	Date	Lieux
Adultes	Lundi 13h30 - 15h30 Mercredi 14h - 16h	MJC
	Mercredi 9h - 11h	Bourg Le Vigeant
Enfants	Lundi 17h - 18h30	MJC
Enfants et adultes	Samedi 10h - 12h	Salle multi activités Availles Limouzine

Tarifs annuel de septembre 2018 à juin 2019

Q1 : 0 à 450	132 €
Q2 : 451 à 700	147 €
Q3 : 701 à 1050	161 €
Q4 > 1051	176 €



LA SOURIS LIBRE (Initiation informatique)

Animatrice : Chloé BLONDEL
 Public : adultes
 Sur Rendez vous
 Lieu : MJC
 Tarif : Adhésion MJC seule



TENNIS DE TABLE (loisirs)

Animateur : Albert FAURE
 A partir de 10 ans
 Mercredi 19h30 - 21h
 Lieu : Gymnase Availles Limouzine
 Tarif annuel de septembre 2018 à juin 2019 : 25€



SPORTS EN FAMILLE

Johan GEORGES et Philippe DOYEN
 Public : Enfants 3 à 8 ans
 Participation des parents à 50% des séances
 Vendredi 18h30-20h
 Lieu : MJC
 Tarifs annuel de septembre 2018 à juin 2019

Q1 : 0 à 450	38 €
Q2 : 451 à 700	42 €
Q3 : 701 à 1050	46 €
Q4 > 1051	50 €



Les rendez-vous à Le Vigeant avec La Boulit' votre Scène Culturelle de Vienne et Gartempe

D'autres rendez-vous culturels : www.mjc-islejourdain-availles.fr



Conte

Le VéToLiBRairRe – Cie Les Barbus

<https://cielesbarbus.wordpress.com>

Vendredi 15 mars – 18h30

Bibliothèque L'Isle Jourdain

Samedi 16 mars – 15h30

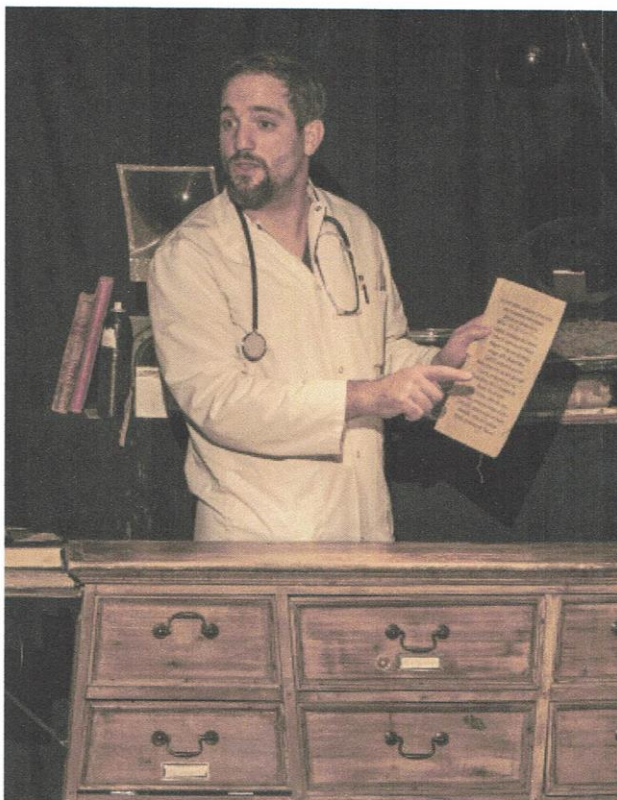
Bibliothèque Le Vigeant

Participation libre

Spectacle accueilli en partenariat avec l'association Culture et Loisirs Vigeantais, les Communes de L'Isle Jourdain et Le Vigeant.

Depuis que les bibliothèques sont informatisées, de mystérieux virus circulent dans les rayonnages et contaminent les livres : les mots disparaissent, les personnages s'égarer, les pages se tachent et les couvertures en cuir ont des maladies de peau.

L'ampleur de la contamination est telle que les consignes de quarantaine sont implacables : il faut abattre tous les livres et les brûler pour éradiquer le mal... à moins de faire appel au seul spécialiste capable de soigner la terrible maladie : le VéToLiBRairRe.



Lézards de la Rue

2 secondes - Cie du Petit Monsieur

<http://www.petitmonsieur.com/>

Théâtre gestuel et burlesque

Judi 30 mai – 17h30 - Le Vigeant

Dans le cadre de l'assemblée annuelle, après la course de vélo et avant le repas du soir organisés par la commune du Vigeant

Spectacle diffusé par la MJC Champ Libre

Dans ce nouveau spectacle (toujours muet et burlesque), la Cie du Petit Monsieur poursuit son exploration des temps modernes. Et que contiendrait la boîte de Pandore aujourd'hui, si ce n'est un de ces nouveaux objets, qui ont envahi notre quotidien ?

Technologiquement brillant, incroyablement pratique, mais tellement sournois !

Paul Durand, toujours coincé dans son costume étriqué, va l'apprendre à ses dépens.



ADMR DE L'ISLE-JOURDAIN

Nous vous accueillons dans nos locaux :

Le Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, et Vendredi de 9h00 à 12h00

Services proposés par notre association au domicile :

- ** Aide à la personne, toilette
- ** Ménage, entretien du linge, repassage, repas, courses
- ** Garde d'enfants à domicile
- ** Accompagnement au transport

Notre association exerce son activité dans les communes suivantes :

Adriers, Le Vigeant, L'Isle-Jourdain, Millac, Moussac, Mouterre sur Blourde, Nérignac, Queaux, Luchapt, Asnière sur Blour.

Notre association a totalisée pour l'année 2017 = 24 576h

185 bénéficiaires /// Femmes 65% /// Hommes 35%

Prise en charge avec les différentes caisses :

- ** Conseil Départemental APA 78% /// Carsat 4%
 - ** Sans prise en charge 11% /// autres 7%
- Création d'emplois // 30 salariés au 31/12/2017

Service de téléassistance FILLIEN ADMR :

Apporter aux personnes âgées, un service de téléassistance pour l'autonomie et la maintien à domicile. Le fonctionnement est : soit le bracelet ou le médaillon. Une large gamme d'adaptation existe. Pour la mise en place et selon vos besoins, veuillez-vous adresser au bureau de l'ADMR.

Bénévoles des communes : Président Mandaté : Jean Marie Bardu

- ** Le Vigeant : Marie Claude Finsterlé
- ** Queaux : Jocelyne Fumeron// Brigitte Bonduelle
- ** L'Isle-Jourdain : Paulette Moreau // Marie Paule Charbonneau
- ** Moussac : Martine Benard
- ** Adriers : Ernest Gransagne

Le bureau est situé : 2 place d'Armes, 86150 L'Isle-Jourdain -Tel 05.49.91.83.86 ///

Mail : info-assoisle@admr.org

Appel à candidature :

L'association recherche des bénévoles. Les personnes volontaires seront les bienvenues.



Association de Sauvegarde de l'Environnement, du Paysage, et du Patrimoine du Sud Vienne

Créée en novembre 2015, lors de la présentation du projet de parc éolien des Fouillarges, l'**ASEPP** conserve les objectifs qu'elle s'est fixés : défendre notre environnement et notre cadre de vie, protéger nos paysages, préserver nos patrimoines culturel et immobilier, prémunir notre santé.

Comme chacun peut le constater, nous voyons s'ériger aujourd'hui de nouvelles éoliennes. Les projets se multiplient autour de notre commune et dans le sud Vienne, y compris aux abords de monuments historiques comme l'Abbaye de Saint-Savin ou l'Abbaye de La Réau pourtant en pleine rénovation...

Ainsi, dans un rayon de 20 kilomètres autour du Vigeant, on ne dénombre pas moins de 6 parcs pour un total de 35 éoliennes en service. Bientôt ce pourrait être 16 parcs et une soixantaine de machines supplémentaires qui pourraient voir le jour avec les projets de Pressac, Mauprevoir, Adriers, Millac, Availles-Limouzine, L'Isle-Jourdain, ... Si l'on n'y prend garde, cela sera sans fin, à l'instar d'ADRIERS qui risque de se voir imposer un nouveau parc éolien, contre la volonté des élus et de la population.

Concernant les FOUILLARGES, l'**ASEPP** - qui s'est opposée au projet et a conduit des actions de sensibilisation auprès des habitants - se réjouit du recours que la municipalité du Vigeant a engagé auprès du Tribunal Administratif de Poitiers contre l'arrêté de la Préfecture autorisant l'installation des 5 éoliennes. Nous espérons que celui-ci aura une issue favorable et débouchera sur l'annulation du permis de construire. Dans l'attente, nous restons vigilants.

Pour l'**ASEPP**, il ne s'agit nullement de s'opposer par principe à la nécessaire transition énergétique, mais de veiller, bien au contraire, à ce qu'elle se fasse de manière raisonnée, raisonnable et surtout équilibrée entre les territoires. En effet, en regardant la carte des implantations d'éoliennes en Nouvelle Aquitaine publiée par la région, on ne peut qu'être étonné de leur concentration dans la seule partie Nord de la région, et tout particulièrement dans le Sud Vienne et le Nord Charente...

L'**ASEPP** va donc continuer à lutter, autant qu'elle le peut, contre le développement anarchique des parcs éoliens et contre leur concentration excessive dans notre secteur.

Nous vous souhaitons une bonne année 2019.

Le bureau de l'**ASEPP**

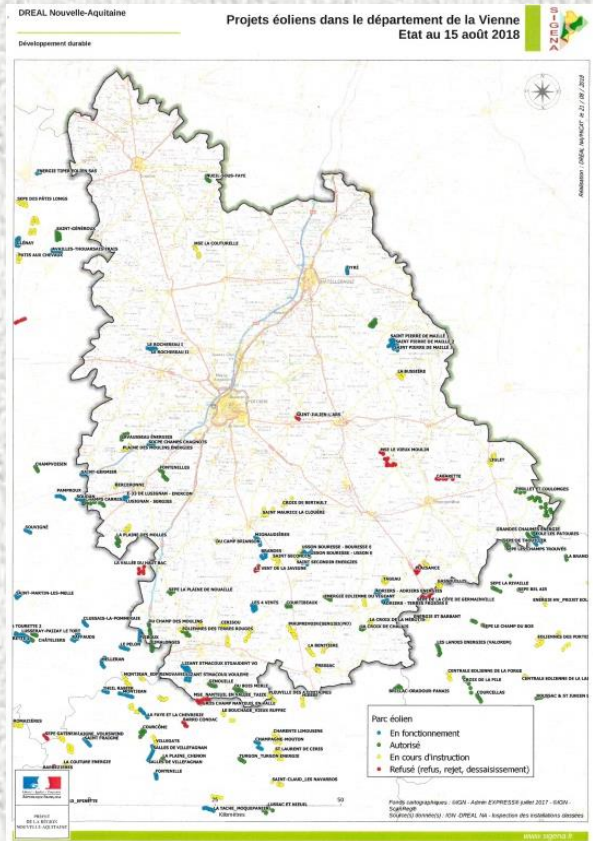
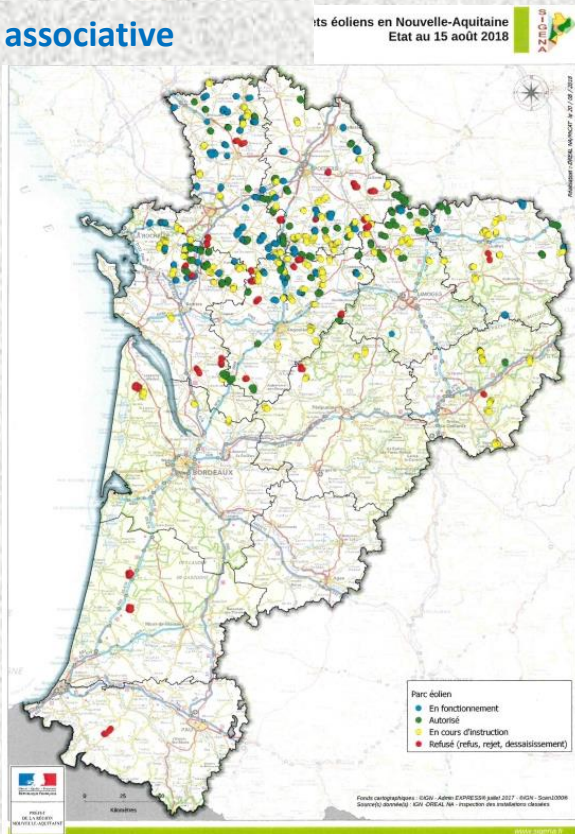
Patrick DAVID

Patrick WAGON

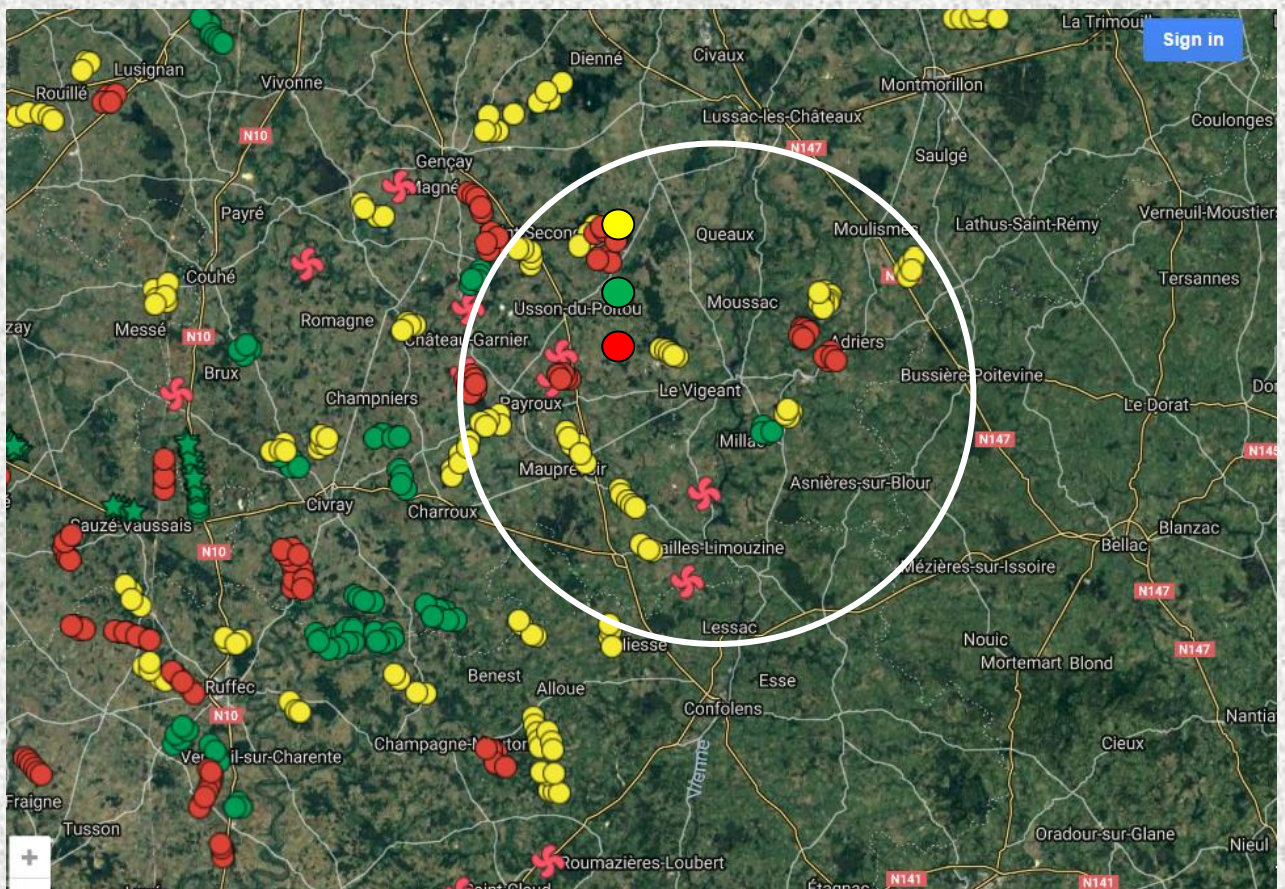
Lysiane PERROT

Ci-après, les cartes de la Nouvelle Aquitaine, de la Vienne, et de notre secteur.

Vie associative

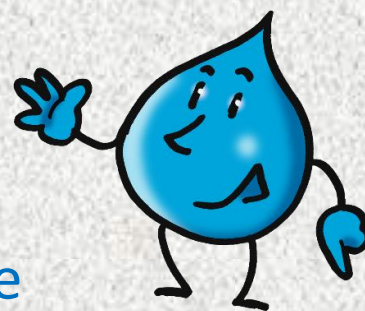


Pour consulter ces 2 cartes plus en détail : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr>



Cercle centré sur **LE VIGEANT** (rayons de 20kms)

- En activité
- Autorisé
- En projet



Une gestion publique à votre service

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Un prix unique et maîtrisé : depuis 2018, quelle que soit leur commune de résidence, l'ensemble des abonnés Eaux de Vienne paient, au même prix, leur eau potable à des fins domestiques. Vous êtes agriculteur ou industriel ? Des tarifs spécifiques ont été mis en place pour vous, à retrouver sur eauxdevienne.fr / Accès Usagers / Je suis un professionnel / Vente d'eau potable.

Un soutien aux plus démunis : Eaux de Vienne-Siveer est sensible aux difficultés que peuvent rencontrer les ménages pour régler leur facture d'eau. C'est pourquoi votre structure publique a choisi d'adhérer au Fonds Solidarité Logement (FSL) qui accorde des aides financières aux personnes en situation de précarité pour assurer les dépenses relatives au logement. Si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez vous rapprocher des services sociaux de votre commune ou du conseil départemental. En savoir plus sur fsl86.fr

Le prélèvement mensuel, un atout pour votre budget :

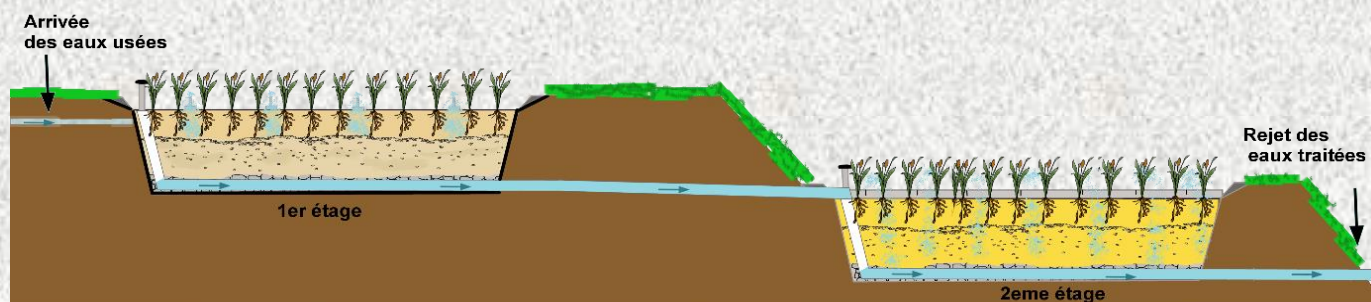
La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli ! En savoir plus au 05 49 61 61 26 ou par mail à moyensdepaiement@eauxdevienne.fr

Un service gratuit aux abonnés : Depuis eauxdevienne.fr, vous pouvez vous créer un espace personnel sécurisé pour visualiser vos factures, payer en ligne ou mettre à jour vos coordonnées postales. Rendez-vous sur eauxdevienne.fr et cliquer sur « Je me connecte à mon espace abonné ».

Les eaux usées du bourg du Vigeant sont actuellement traitées par une station d'épuration de type boues activées mise en service en 1977.

L'étude diagnostique du système d'assainissement, réalisée en 2013, a démontré que la station présente de nombreux dysfonctionnements. Afin de répondre aux exigences du SAGE Vienne en matière d'atteinte du bon état écologique et d'une bonne qualité des eaux superficielles de la Vienne et de ses affluents, Eaux de Vienne a donc engagé en 2018 la construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées du bourg du Vigeant. La filière de traitement par filtres plantés de roseaux a été retenue, avec un dimensionnement à hauteur de 250 équivalents habitants.

Les stations d'épuration filtres plantés de roseaux mettent en œuvre le cycle naturel d'épuration de l'eau. Le procédé combine l'effet épuratoire naturel des roseaux aux effets filtrants de milieux granulaires (sable, gravier, galet, etc.) plus ou moins fin. Elles sont généralement composées de deux étages de filtres successifs par lesquels circulent par gravité les effluents à traiter. Ils sont constitués de 3 couches de granulométrie différente : une couche filtrante, une couche de transition et une couche drainante. Les filtres de chaque étage fonctionnent en alternance sur environ une semaine. Ils sont alimentés par bâchées.



Les niveaux de rejet proposés par ce type de station sont très élevés alors que sa gestion et son entretien sont des plus simples du fait de leur rusticité. Les roseaux sont faucardés tous les ans. Les boues qui se transforment en terreau au premier étage de filtres, sont curées tous les 10 ans environ. La station s'intègre parfaitement dans les paysages. Elle ne produit pas de nuisance sonore, visuelle ou olfactive. Elle ne pose pas non plus de problème de stockage et de traitement des boues.

Des panneaux pédagogiques seront installés sur la clôture de la station afin d'expliquer le fonctionnement des ouvrages. Ces panneaux s'intégreront dans le sentier d'interprétation « Histoires d'eaux » réalisé par la commune.

Les travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises DSTP86 et CAP V'ERT depuis le 11 octobre 2018 et se poursuivront jusqu'au mois de janvier 2019. L'enveloppe financière affectée à cette opération est de 300 000 € HT. L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental de la Vienne participent au financement de cette opération à hauteur de 74%, le solde étant à la charge d'Eaux de Vienne. La maîtrise d'œuvre est assurée en interne par le syndicat.



Le chèque énergie



Depuis le 1^{er} janvier 2018, le chèque énergie remplace le Tarif de Première Nécessité (TPN électricité) et le Tarif Spécial de Solidarité (TSS gaz).

Vous êtes concerné ? Dès décembre 2017, SOREGIES, fournisseur d'électricité sur notre commune, vous a adressé un courrier vous informant de ce dispositif et des modalités d'application.

Le chèque énergie vous est attribué selon vos ressources et la composition de votre famille (sur la base des informations transmises par les services fiscaux), il vous est automatiquement envoyé. Vous n'avez aucune démarche à faire.

Vous pouvez l'utiliser pour payer vos factures d'électricité et/ou de gaz, ainsi que certains de vos travaux de rénovation énergétique.

Comment l'utiliser ?

- Soit en ligne sur : www.chequeenergie.gouv.fr en vous munissant de votre facture SOREGIES afin de pour vous identifier grâce à votre référence client,
- Soit par courrier, accompagné d'une photocopie de votre facture SOREGIES à l'adresse suivante :
78 av Jacques Cœur – CS 10000 86068 POITIERS CEDEX 9 – 05 49 44 79 00

Astuces

- Choisissez plutôt la démarche en ligne,
- N'attendez pas de recevoir votre facture pour envoyer votre chèque à SOREGIES,
- Dès votre première démarche en ligne, vous pouvez demander la déduction du montant de votre chèque sur vos factures d'énergie des années à venir.

Besoin d'aide sur le chèque énergie ?

www.chequeenergie.gouv.fr ou 0 805 204 805

Vous êtes bénéficiaire du chèque énergie ?

Transmettez votre attestation à SOREGIES qui prend en charge :

- Les frais de mise en service et d'enregistrement du contrat lors de l'installation dans un logement,
- 80 % des frais de coupure et de rétablissement de l'énergie suite à un défaut de paiement.



Le 12 juillet dernier, l'Office de Tourisme Vienne et Gartempe a mis en ligne son site web :

www.sudviennepoitou.com

Un site web dynamique, moderne et intuitif qui reflète l'image du territoire Sud Vienne Poitou, qui s'engage avec une triple promesse : de l'exception culturelle, de l'adrénaline et des activités en pleine nature et en famille.

Vous y découvrirez 4 rubriques principales :

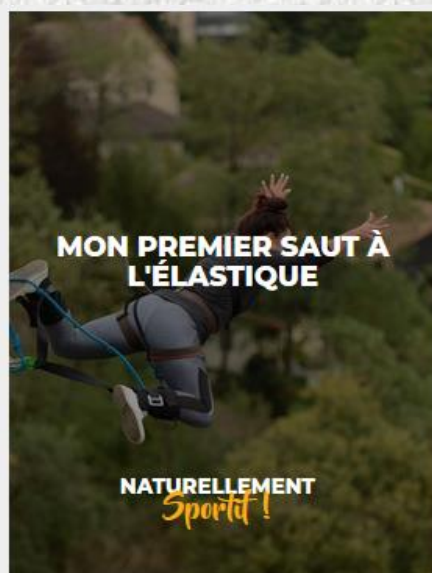
- Une rubrique Expériences qui permet ... aux touristes de partager leurs moments vécus et aux futurs visiteurs de leur dévoiler quelques idées de découverte !
- Une rubrique Découvrir qui permet ... une mise en avant les sites touristiques de la destination Sud Vienne Poitou sous les 3 thèmes de la triple promesse !
- Une rubrique Planifier qui permet ... d'en savoir davantage sur les nombreuses activités du territoire, et aussi de préparer au mieux son séjour avec les hébergements, les restaurants et les manifestations !
- Une rubrique Pratique qui permet ... d'avoir en amont de sa venue les détails pratiques une fois sur place !

Depuis sa mise en ligne, plusieurs évolutions sont venues améliorer ce support de communication comme l'intégration des itinéraires de randonnée et aussi une version anglaise !

En projet pour 2019 : Pour davantage d'efficacité et de réactivité, il appartiendra aux responsables des structures à caractère touristique (hébergements, restaurants et sites d'activité) de procéder à la saisie des informations de leur(s) établissement(s) directement sur la base de données utilisée pour notre site web.

Concernant les manifestations, le même procédé sera mis en place pour que les organisateurs d'événements puissent saisir les informations des événements du territoire.

Alors rdv sur sudviennepoitou.com et surprenez-vous !



Un nouveau programme d'aides à l'amélioration de l'habitat en préparation pour 2019-2023

Près de 20 logements sur la commune du Vigeant depuis 2013 ont fait l'objet de subventions pour des travaux d'amélioration ou de rénovation complète dans le cadre du dispositif de PIG HABITAT mis en place par la Communauté de communes. Plus de 200 000 € de subventions (tous financeurs confondus) ont été alloués, et ces opérations ont généré plus de 360 000€ de travaux pour les entreprises du bâtiment.

Ce programme se termine en janvier 2019. En réponse à une forte demande sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes, un nouveau dispositif d'aides est en préparation, qui sera opérationnel en février.

Dans le cadre de la dématérialisation des demandes d'aides, il est possible de déposer une demande d'aide (sous conditions) sur la plateforme de l'Agence nationale de l'habitat :

www.monprojet.anah.gouv.fr

Néanmoins, nous conseillons à tout propriétaire ayant des projets de travaux susceptibles d'être éligibles au dispositif d'attendre dans la mesure du possible, le commencement du nouveau programme, pour déposer une demande de subvention.

Pour tout renseignement :

05 49 61 61 86 – contact.vienne@soliha.fr

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Poursuite de l'OPAH centres bourgs

Nous vous rappelons que l'OPAH centres bourgs est actuellement en vigueur sur le quartier Bourpeuil du Vigeant (voir périmètre délimité de l'opération).

Des aides incitatives sont proposées pour réhabiliter les logements ayant besoin de travaux ou les logements vacants. D'ores et déjà 2 projets de réhabilitation sont à l'étude sur ce quartier dans le cadre de ce programme.

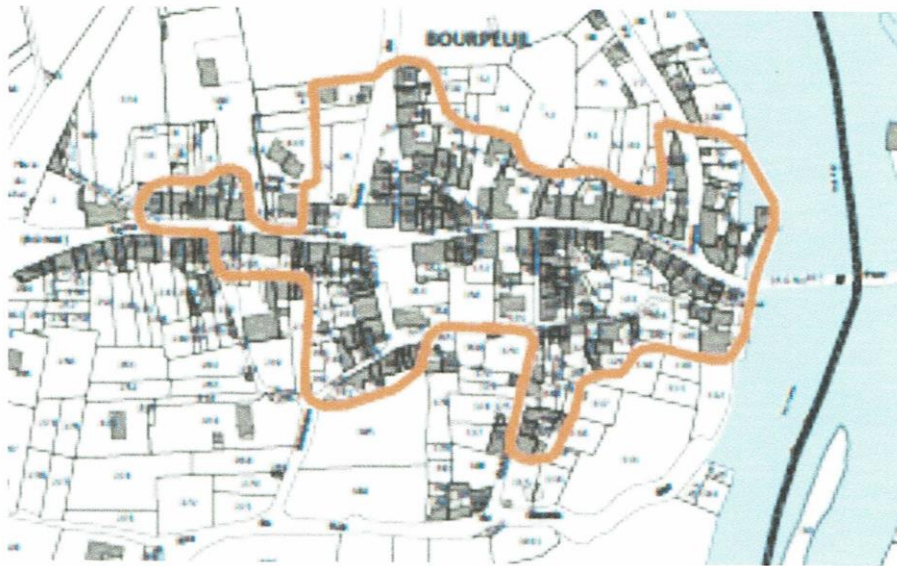
Renseignez-vous auprès d'URBANIS, le cabinet conseil en charge de ce programme, au : **07 61 07 29 34** ou dans votre mairie.

PERMANENCES

URBANIS



Périmètre de l'OPAH au Vigeant :



Pour mémoire :

Dossiers PIG Habitat depuis 2013 sur Le Vigeant :

Nb : 19

Montant travaux générés (travaux réalisés ou en cours) : 360 349 €

Montant subventions allouées (tous financeurs confondus) : 219 857 €



[VOTRE TÉLÉASSISTANCE]

N° 1 de la téléassistance en France, Présence Verte est depuis 30 ans le partenaire de l'autonomie des personnes grâce à des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins et modes de vie.

Aujourd'hui, Présence Verte propose deux offres :

- **Activ'Zen**, la téléassistance classique pour être en sécurité chez soi
- **Activ'Mobil**, la téléassistance pour être en sécurité dans tous vos déplacements
- **Activ'Dialog**, qui propose d'allier sécurité, lien social et convivialité avec une téléassistance connectée.



[VOS REPAS À LA CARTE À DOMICILE]

- Des repas au gré de vos envies, à la carte ou respectant votre régime,
- Des textures adaptées à vos besoins (hâché, coupé fin, mouliné)
- Variés, de qualité et avec du goût !
- Un service flexible et sans engagement
- Une tarification simple pour un budget maîtrisé (crédit d'impôt)
- La possibilité de commander les menus en ligne



PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

INNOVATION

Plus d'infos sur presenceverteservices.com
Par téléphone : 05 49 44 59 99



37 rue du Touffenet 86000 Poitiers
8h30-12h / 13h30-16h30





La Mission Locale, un service pour les jeunes

La Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne est une structure qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation.

La Mission Locale accompagne également des adultes qui peuvent être bénéficiaires du RSA, candidats à une VAE ou à la recherche d'une première information.

En 2017, 2045 personnes ont été accompagnées par la Mission Locale sur l'ensemble de son territoire.

Zoom sur l'action « Intérim, Mode d'Emploi »

La Mission Locale, le FAF.TT (Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire) ont organisé avec le concours de Pôle Emploi et des agences d'intérim locales l'action « **Intérim, Mode d'emploi** » dont l'objectif consistait à préparer les demandeurs d'emploi aux entretiens d'embauche.

L'action s'est déroulée de la façon suivante :

- Présentation du bassin d'emploi, des métiers en tension et du rôle des agences d'intérim :
 - Qu'est-ce qu'une agence d'intérim (objectif, fonctionnement...) ?
 - Comment se présenter en agence (tenue vestimentaire, comportement) ?
 - Quels documents prévoir ?
- Projection de l'application « teste your selfie » (test sur les savoir-être en entreprise).
- Entretien conseil :
 - Conseils sur le CV, la présentation physique (tenue / attitudes) et l'expression orale,
 - 5 minutes d'entretien de simulation et 5 minutes d'échanges entre la personne et le recruteur.

En 2018, 2 demi-journées ont été organisées et ont réuni 47 participants.



Coordonnées de la Mission Locale : Vienne et Gartempe

MONTMORILLON

Maison des Services : 6 Rue Daniel Cormier - 86500 Montmorillon - **05 49 91 56 83**

LUSSAC LES CHÂTEAUX

6 Avenue du Recteur Pineau - 86320 Lussac Les Châteaux - **05 49 91 97 59**

AVAILLES LIMOUZINE, LA TRIMOUILLE, L'ISLE JOURDAIN, SAINT-SAVIN

Renseignements au **05 49 91 56 83**



PARCE QUE CELA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES

Que vous soyez

Invalide, accidenté, malade, handicapé



Quelque soit l'origine :

Maladies professionnelles ou autres entraînant une incapacité de travail ou une inaptitude, accidents du travail, accidents de la vie (de la route, domicile, etc.), handicaps.

Il existe une association FNATH près de chez vous

Pour vous aider à vous reconstruire, vous conseiller, défendre vos intérêts, mais aussi pour faire valoir vos droits

En matière de :

- ◆ INDEMNISATION
- ◆ SANTÉ
- ◆ PROTECTION SOCIALE
- ◆ EMPLOI
- ◆ RECLASSEMENT

Un JURISTE se tient à votre DISPOSITION pour constituer et suivre VOTRE DOSSIER

PERMANENCE section Availles-Limouzine

Le 1^{er} mardi des mois impairs de 14H à 16H

salle de la mairie 86460 AVAILLES LIMOUZINE

Le 1^{er} mardi des mois pairs de 14H à 16H

salle de la mairie 86150 L'ISLE JOURDAIN



À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2019



Le PASS déchets* sera **OBLIGATOIRE** pour obtenir vos sacs et pour accéder aux déchèteries du SIMER

**il remplace l'ancienne carte d'obtention des sacs*

Déchetterie : Les Gagnas - Z.A.E. de Millac
86150 Millac
05 49 84 57 62

	2019
Lundi	8h30 - 12h 14h - 17h (18h*)
Mardi	fermée
Mercredi	8h30 - 12h 14h - 17h (18h*)
Jeudi	fermée
Vendredi	8h30 - 12h 14h - 17h (18h*)
Samedi	8h30 - 12h 14h - 17h (18h*)

Déchets acceptés



Les objets déposés dans l'espace don (vaisselle, matériel informatique, meubles, bibelots, hi-fi, électroménager, vélos, jouets, articles de puériculture) seront réparés et revendus à bas prix par l'association Corbeau Blanc, basée à Queaux (route de Moussac). Avant de jeter, donnez !

Suite à de récents accidents provoquant la chute d'usagers, pour des raisons évidentes de sécurité, les garde-corps en déchèteries seront désormais fixes et ne pourront en aucun cas être ouverts.



ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

A présenter dès votre arrivée au gardien ou à la barrière d'accès pour déclencher son ouverture.



RETRAIT DES SACS

Le PASS déchets remplace l'ancienne carte papier d'obtention des sacs.



ACHAT DE COMPOST

Vos achats de compost seront directement enregistrés sur votre PASS déchets.



Habitants du Vigeant, la parole est à vous, faites nous part de vos suggestions, observations, critiques, nous en tiendrons compte dans notre prochain bulletin, merci.

**Coupon réponse détachable à retourner à : MAIRIE DE LE VIGEANT
7, place Saint Georges - 86150 Le Vigeant**

Large grid area for writing the response.

Médaille de la Famille Française

Pour prétendre à la médaille de la famille française, il faut au préalable déposer une demande à la Mairie. Ensuite, les candidatures sont transmises à l'Union Départementale des Associations Familiales qui procède à une enquête sur les conditions matérielles et morales de l'éducation des enfants.

Un premier avis est émis, puis la demande est adressée à la Commission Départementale de la Médaille de la Famille Française qui émet un nouvel avis.

Enfin, Monsieur le Préfet décide de l'octroi de la médaille et décerne un diplôme

Candidature à la Médaille de la Famille Française

Nom Prénom
Adresse
.....

Demande de candidature à déposer à la Mairie avant fin février de chaque année.

- médaille d'Or 8 enfants et plus
- médaille d'Argent 6 ou 7 enfants
- médaille de Bronze 4 ou 5 enfants



CALENDRIER 2019

Janvier

V	4	Vœux du Maire – Salle des Pradelles – 18h30
J	10	Club Amitié et Loisirs – Réunion
D	13	Moto club Val de Vienne – assemblée Générale
D	13	Club de Tennis – Loto animé par Winter – Salle polyvalente d’Availles Limouzine – 14h30
J	17	Lieux d’accueil enfants parents – Salle des Pradelles – 9h15
J	24	Club Amitié et Loisirs – Assemblée Générale
V	25	Cancer support France Vienne - Célébration du Poète Robert Burns – Salle des fêtes - 19h
S	26	Anciens combattants – Concours de belote – 14H
D	27	Donneurs de Sang - Randonnée
L	28	Culture et Loisirs Vigeantais – Assemblée Générale – 18h30
J	31	Lieux d’accueil enfants parents – Salle des Pradelles – 9h15

Février

S	2	Club de Gym – Concours de belote – Salle des Pradelles – 14h
J	7	Club Amitié et Loisirs – Réunion
S	9	Loto APE – Salle de Saint Martin l’Ars – 14h30
D	10	Anciens combattants – Assemblée générale – 10h30
D	10	Anciens combattants – Pot au feu ouvert à tous – 12h00
J	14	Lieux d’accueil enfants parents – Salle des Pradelles – 9h15
V	15	Carnaval des enfants
S	16	Comité du plan d’eau – Lâcher de poissons
M	20	Donneurs de Sang – Collecte – 15h à 19h
J	21	Club Amitié et Loisirs – Réunion

Mars

D	3	Donneurs de Sang – Assemblée Générale – Repas au restaurant
J	7	Club Amitié et Loisirs - Réunion
S	9	Comité du plan d’eau – Lâcher de poissons
J	14	Lieux d’accueil enfants parents – Salle des Pradelles – 9h15
S	16	Culture et Loisirs Vigeantais – MJC - Spectacle Vétolibraire – à la Bibliothèque – 15h30
D	17	Moto Club Val de Vienne – roulage sur le circuit
M	19	Anciens combattants – dépôt de Gerbe au monument aux morts – 11h30
J	21	Club Amitié et Loisirs - Réunion
S	23	Comité du plan d’eau – Lâcher de poissons
S	23	Club Amitié et loisirs – Concours de Belote
J	28	Lieux d’accueil enfants parents – Salle des Pradelles – 9h15

Mairie , 7 Place Saint Georges, 86150 Le Vigeant

Mail : le-vigeant@departement86.fr Site : www.levigeant.fr Accueil : 05 49 48 76 55

Horaires

Lundi	9h-12h et 14h-16h
Mardi	9h-12h – Fermé au public l’après -midi
Mercredi	9h-12h et 14h-16h
Jeudi	9h-12h et 14h-16h
Vendredi	9h-12h et 14h-16h



L'année en photos



Ecole – spectacle de Noël



Ecole - Fête de fin d'année 2018



Décembre 2018 – Marché de Noël
organisé par l'APE



Projet Terre – Collège René Cassin - Terre recueillie le Vendredi 19 Octobre au Vigeant et remise dans la carrière des fusillés, à Châteaubriant.

